

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	06	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	04	SOCIAL	03	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	20	ECONOMIE	04	RURAL	10

N° 2343

7 Juillet 2021

7 July 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	N°006/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°006/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 DU 29 JUIN 2021PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE FORMATION DE 1000 APPELÉS CUVÉE 2021 À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT (LOT 2).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	004/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE2021 DU 01/07/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE2021 DU 01 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES EN VUE DE L'EXTENSION DE LA BASE DE DONNEES DE MISE EN PLACE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET FICHIERS DES ECOLES MATERNELLES ET ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (EXERCICE 2021)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-07-2021

3	Reference	N°000033/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC Lire
	Titre/objet	DECISION N°000033/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA FOURNITURE DU MOBILIER ET EQUIPEMENTS DE BUREAU A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

4	Reference	N°005/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 DU 29 JUIN 2021PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DES KITS D'ENCOURAGEMENT DE 1000 APPELÉS CUVÉE 2021 À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT (LOT 1)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	N°26 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°26 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2021PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°03/DECO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 23/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU DU VILLAGE BALAMBA II (PHASE 1), COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 PORTANT CORRECTION DES IRREGULARITES RELEVÉES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES PAR L'ARMP/CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

7	Reference	946/C/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP2/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 946/C/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP2/2021 DU 16 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERET N°46/AMI/MINTP/SG/DGET/CSEPR/BAD-BM/SPM/IP7/2019 DU 15 AVRIL 2019 EN VUE DE LA SELECTION DES CONSULTANTS POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SECTION BAMENDA – BAFUT – WUM (80 KM) AINSI QU'UN SITE TOURISTIQUE, ET DE RÉHABILITATION DE 7,5 KM DE VOIRIE URBAINE À WUM ET BAFUT DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST – DÉPARTEMENTS DE LA MEZAM ET DE LA MENCHUM.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

8	Reference	n° 21-450/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/bja Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 21-450/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/BJA DU 07 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 29 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS, EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

9	Reference	02 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2021 DU 28/01/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE BOURAKA DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

10	Reference	012/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°012/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR LA L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE GESTION HOSPITALIERE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. (HGOPED)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

11	Reference	N°2956/2021/DG/DAG/SDPA/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°2956/2021/DG/DAG/SDPA/SMA DU 06 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	ADDITIF N°1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 00000455/AOIO/MINFI/CTR/CSPM/2021 DU 25 MAI 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DE LA CAMEROON WATER UTILITIES (CAMWATER) EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

13	Reference	0016/CRP/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE PORTANT ADDITIF AU DAO N° 01/DAO/CUB/DAG/SDMGP/SPMP/CIPM/2020 DU 16 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 114 LAMPADAIRES SOLAIRES NEUFS A SIMPLE CROSSE ET A COMPOSANTES SEPARÉES DANS LA VILLE DE BAFOUSSAM LE MAIRE DE LA VILLE DE BAFOUSSAM, INFORME LES SOUSMISSIONNAIRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/DAO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/CIPM/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 114 LAMPADAIRES SOLAIRES NEUFS A SIMPLE CROSSE ET A COMPOSANTES SÉPARÉES DANS LA VILLE DE BAFOUSSAM, QU'ILS DEVRONT PRENDRE EN COMPTE POUR LEUR OFFRES, LES OBSERVATIONS SUIVANTES : LA PROROGATION DES DÉLAIS DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ DES OFFRES ET DE DÉPOUILLEMENT, LES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES, LE TYPE DE BATTERIE ET ENFIN LA GRILLE D'ÉVALUATION.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

14	Reference	ADDITIF N°05/A/C/BOK/SG/M/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°05/A/C/BOK/SG/M/2021 RELATIF AUX DAO N°04BIS ET N°05BIS/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021, SUITE À LA LETTRE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE N°00000452/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/MBLM.DGF/2021 DU 24 JUIN 2021 : DAO N° 04BIS/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE À PMH AU MARCHÉ DE BOKITO, DAO N° 05BIS/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHÂTEAU D'EAU AU CENTRE ADMINISTRATIF DE BOKITO (PHASE 2).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

15	Reference	N°000010/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°000010/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 06 JUILLET 2021 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000010/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 « FOURNITURE DU MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU ».
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

16	Reference	945 /C/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/IP2/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 945 /C/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/IP2/2021 DU 16 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERET N° 46/AMI/MINTP/SG/DGET/CSEPR/BAD-BM/SPM/IP7/2019 DU 15 AVRIL 2019 EN VUE DE LA SELECTION DES CONSULTANTS POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SECTION BAMBUI – NDOP – BABESSI (54 KM) Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DE LA BRETELLE BABUNGO-NDAWARA ET DE 12,5 KM DE VOIRIE URBAINE À BAMBUI UNIVERSITY, NDOP, BABESSI ET JAKIRI, AINSI QU'UN SITE TOURISTIQUE DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST – DÉPARTEMENTS DE LA MEZAM ET DU NGOKETUNJIA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [N°013/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°013/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2020 DU 29 JUIN 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

18

Reference [003/CIPM/DG/SOHLI/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 003/CIPM/DG/SOHLI/2021 PPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°01/AONR/SOHLI/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT PAR LA SOCIETE HOTELIERE DU LITTORAL (SOHLI) D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

19

Reference [083/D/MINADER/SG/DDA/PARF-CAFE/UAF/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°083/D/MINADER/SG/DDA/PARF-CAFE/UAF/SPM PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

20

Reference [013/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 24/06/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°013/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 24/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°13/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 24/05/2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE COMPTABILITE GENERALE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

21

Reference [03](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES CLASSE PLUS UN BUREAU AU CETIC D'ETOUNDOU III DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

22

Reference [N°000031/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°000031/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE EN METROLOGIE, PHASE III : ACQUISITION DES LOTS TECHNOLOGIQUES AU PROFIT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	009/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 009/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 29 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DES MARCHES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

24

Reference	N°019/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N°019/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 DU 22 JUIN 2021PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE MBALANG À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

25

Reference	N° 0863/2021/C/DG/CSGAM/CEN/YDE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0863/2021/C/DG/CSGAM/CEN/YDE PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET DE L'OUVERTURE DES PLIS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CENAME/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE ET RELATIF À LA FOURNITURE DES MÉDICAMENTS ANTIPALUDIQUES À LA CENAME.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

26

Reference	008/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 008/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 25 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 06 MAI 2021 POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DU PARC DE LOISIRS DE BUÉA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

27

Reference	N°000009/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°000009/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 02 JUILLET 2021 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000011/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE, PHASE III : ACQUISITION DES LOTS TECHNOLOGIQUES ».
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

28

Reference	n° 21-450/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/bja Lire
Titre/objet	DÉCISION N° 21-450/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/BJA DU 07 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE BUREAU (LOT 1) DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 29 AVRIL 2021POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS, EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	ADDITIF RECTIFICATIF Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 03 JUIN 2021 POUR L'AMENAGEMENT DES SALLES DE CONFERENCES DE L'ANTIC (3EME ET 4EME ETAGES DE LA DIRECTION GENERALE ET DU CNCCE) ET RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DES ACCES A L'IMMEUBLE-SIEGE ET AU CNCCE EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS, EXERCICE 2021 ADDITIF RECTIFICATIF
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

30

Reference	ADDITIF N°1/ADM/FR/2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°1/ADM/FR/2021 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DAO NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/FR/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE PLACEMENT DU PERSONNEL D'APPUI AU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE) ;
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

31

Reference	007/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 007/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 25 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 21 AVRIL 2021 POUR LE BRANCHEMENT DU SITE TOURISTIQUE DU LAC TISON AU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA CAMWATER.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

32

Reference	001/AONO/Camair-Co/CIPM/2021 DU 07/07/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2021 DU 07/07/2021 POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE MEDECINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	30-07-2021

33

Reference	006/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHEIDA CRÉDIT N°6223 CM/DON N°D2980 CM /PAYS : CAMEROUN/ MAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPATUNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX BP : 5838 YAOUNDÉ, TÉL. : (237) 222 21 92 26/ 222 21 92 25, COURRIEL : PROJET.FILETSSOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER BASTOS, DERRIÈRE USINE BASTOS
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

34

Reference	V 3330 Lire
Titre/objet	AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE IDA : FONDS DE PRÉPARATION (PPA) N°V 3330 PAYS : CAMEROUN/ MAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPATPROJET : PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD) UNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX BP : 5838 YAOUNDÉ, TÉL. : (237) 222 21 92 26/ 222 21 92 25, COURRIEL : PROJET.FILETSSOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER BASTOS, DERRIÈRE USINE BASTOS
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [N°012/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°012/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2020 DU 22 JUIN 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

36

Reference [011/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 06 JUILLET 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 011/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 06 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DE BANGOU

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 04-08-2021

37

Reference [12/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2021 DU 02 JUILLET 2021 RELATIF A LA PHASE PILOTE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME NUMERIQUE DE GESTION DES UNIVERSITES D'ETAT. FINANCEMENT : BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 04-08-2021

38

Reference [010/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 06 JUILLET 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 06 JUILLET 2021 POUR LA RÉHABILITATION DU CAMPEMENT LE FLAMBOYANT À MOKOLO

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 04-08-2021

39

Reference [DECISION N°000032/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°000032/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE EN METROLOGIE, PHASE III : ACQUISITION DES LOTS TECHNOLOGIQUES AU PROFIT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

40

Reference [002/AONO/FNE/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/FNE/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE ENDEUX (02) LOTS DE POLICES D'ASSURANCE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE), EN VUE DE LA COUVERTURE DE : LOT N°1: ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE LOT N°2: ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 02-08-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	01 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°01//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

42	Reference	028/D13-151/DC/MINSANTE/CIPM/2021 du 23 Juin 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 028/D13-151/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION PARTIELLE D'UN BATIMENT ABRITANT UN LABOIRATOIRE D'ANALYSE MÉDICALE À L'HOPITAL REGIONAL D'EBOWA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-08-2021

43	Reference	04 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

44	Reference	05 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°05//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DE L'INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

45	Reference	012/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/Emk Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/EMK PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 31/05/2021 POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE GESTION HOSPITALIERE A L'HOPITALGYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

46	Reference	245 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/OBD 2021 Lire
	Titre/objet	DECISION 245 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/OBD 2021 DU 28 JUIN 2021PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 05/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN /RÉFECTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME ANNUEL 2021). FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference	06/AONO/CFC/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CFC/CIPM/2021 DU 30 JUIN 2021 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE DEVANT ASSURER LA FOURNITURE D'UNE PLATEFORME DE DEVELOPPEMENT DES APPLICATIONS ET LA MISE EN PLACE D'UN ENTREPOT DE DONNEES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN, EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	03-08-2021

48

Reference	000036/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 02/07/21 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 000036/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 2 JUILLET 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR A LA CELLULE TECHNIQUE NATIONALE PBF DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTEME DE SANTE -CAMEROUN NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTÉ AU CAMEROUN (PRPSSC) INTITULÉ DU POSTE : CHAUFFEURLOCALISATION : YAOUNDÉ - CAMEROUNDURÉE : UN (01) AN RENOUVELABLE.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 5790-CM, DON TF 0A2177
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	23-07-2021

49

Reference	N°000009/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°000009/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 02 JUILLET 2021 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 « MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE, PHASE III : ACQUISITION DES LOTS TECHNOLOGIQUES ».
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

50

Reference	10/AONO/C-MAR II/CIPM/TR/2021 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°10/AONO/C-MARII/CIPM/TR/2021 DU 06/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DOUALARE-DOUALARE AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 1X1M DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2021
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	30-07-2021

51

Reference	010/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 010/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 02 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021 POUR LA RÉHABILITATION DU CENTRE TOURISTIQUE DE KAÉLÉ
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	11/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 11 /AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU 07/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES D'ACCES AU CENTRE DE MBALMAYO
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	30-07-2021

53	Reference	023/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 06/07 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 06/07/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE MAINTENANCE DES GROUPES MOTOPOMPES INCENDIE (GMPi) DES DEPOTS DE LA SCDP DE DOUALA, YAOUNDE, BERTOUA, BELABO, GAROUA ET MAROUA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-07-2021

54	Reference	07/AONO/CFC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CFC/CIPM/2021 DU 30 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DES OBJETS PUBLICITAIRES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	04-08-2021

55	Reference	013/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/Emk Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/EMK COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 24/05/2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE COMPTABILITE GENERALE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

56	Reference	N°014/2021 /C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/2021 /C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 DU 29 JUIN 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

57	Reference	104 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/OBD 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 104 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/OBD 2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 05/04/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN/REFECTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME ANNUEL 2021). FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference	00422/D/PR/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 00422/D/PR/ACMP/SG/DAJ DU 24 JUIN 2021 RELATIVE AU RECOURS DES ETS OUMBA EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/MINADER/CIPM/2021 AU 15 MARS 2021 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE PROTECTION INDIVIDUELLE AU MINADER.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

59	Reference	003/CIPM/DG/SOHLI/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/CIPM/DG/SOHLI/2021 PPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/AONR/SOHLI/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT PAR LA SOCIETE HOTELIERE DU LITTORAL (SOHLI) D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

60	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT (ASCNPD), AUTORITÉ CONTRACTANTE, APORTE POUR DES RAISONS TECHNIQUES, LES MODIFICATIONS SUIVANTES À L'APPEL D'OFFRES SUS-VISÉ :
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

61	Reference	N°012/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2020 DU 22 JUIN 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

62	Reference	N°013/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2020 DU 29 JUIN 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

63	Reference	011/ONIT/BCC/ITB/2021 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°011/ONIT/BCC/ITB/2021 OF 02 JUIN 2021 FOR THE REHABILITATION AND THE DEVELOPMENT OF WATER RESOURCES IN BAMENDA IN THREE (03) LOTS: LOT 1, 2, AND 3 UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	003/AONO/FNE/CIPM/21 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 /AONO/FNE/CIPM/21 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DES ACCESSOIRES AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-08-2021

65	Reference	006/AONO/MINADER/CIPM/2021 DU 05/07/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/MINADER/CIPM/2021 DU 05/07/2021 POUR L'ACQUISITION DES ENGRAIS AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL EN DEUX (02) LOTS.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINADER, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-07-2021

66	Reference	11/AONO/CAM II/CIPM/TR/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONO/CAM II/CIPM/TR/2021 DU 06/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA MAIRIE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : RESSOURCE PROPRE EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	30-07-2021

67	Reference	N° 03/C/C/BOK/SG/21 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

68	Reference	007/AONO/MINADER/CIPM/2021 DU 05/07/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/MINADER/CIPM/2021 DU 05/07/2021 POUR L'ACQUISITION DES ENGRAIS AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL EN DEUX (02) LOTS.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINADER, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-07-2021

69	Reference	008/AONO/MINADER/CIPM/2021 DU 05/07/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/MINADER/CIPM/2021 DU 05/07/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DU PETIT MATERIEL AGRICOLE (PULVÉRISATEURS CERTIFIES CLASSE « A », DEBROUSSAILLEUSES THERMIQUES, TRONÇONNEUSES, ATOMISEURS CERTIFIES CLASSE «A», PORTE-TOUT, BROUETTES, PIOCHES, PELLES BECHES) AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL.FINANCEMENT : BIP DU MINADER, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

70

Reference	010/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHEDON IDA N°D2980 CMPAYS : CAMEROUNMAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPATUNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX BP : 5838 YAOUNDÉ, TÉL. : (237) 222 21 92 26/ 222 21 92 25, COURRIEL : PROJET.FILETSSOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER BASTOS, DERRIÈRE USINE BASTOS
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

71

Reference	N°014/2021 /C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/2021 /C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 DU 29 JUIN 2021
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

72

Reference	009/AONO/MINADER/CIPM/2021 DU 05/07/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/MINADER/CIPM/2021 DU 05/07/2021 POUR L'ACQUISITION DES HERBICIDES SYSTEMIQUE AU MINADER
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	29-07-2021

73

Reference	036/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 du 28/06/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036 /AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 28/06/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU OUEST, RÉGION DU LITTORAL, PROGRAMME 2021.FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	29-07-2021

74

Reference	007/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 007/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 05 JUILLET 2021 POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE NOMAYOS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	27-07-2021

75

Reference	04/AONO/ARSEL/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04 /AAONO/ARSEL/CIPM/2021 DU 06 /07/ 2021 POUR L'AUDIT REGULATORIE DES CREANCES IRRECOURABLES DES OPERATEURS DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE ET DES DETTES CROISEES ENTRE L'ETAT ET LES OPERATEURS ET ENTRE LES OPERATEURS ENTRE EUX FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL, EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	02-08-2021

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N°006/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 DU 29 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE FORMATION DE 1000 APPELÉS CUVÉE 2021 À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT (LOT 2).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 pour l'acquisition des kits de formation de 1000 Appelés cuvée 2021 à l'ASCNPD (lot 2) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'Appel d'Offres National Ouvert n°006 /AONO /ASCNPD /CIPM /2021 relatif à l'acquisition des kits de formation de 1000 Appelés cuvée 2021 à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (lot 2); BIP ASCNPD exercice 2021 imputation : 2021 346 01 310 000 222 700.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
ETS RRM B.P: 608 Yaoundé Tél : 699 98 01 33 N°RCCM: RC/YAO/2011/A/456 N° Contribuable : P077300489037X	44 542 260 FCFA	40 jours

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Article 2 :

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. **TAOSSI**

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE2021 DU 01 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES EN VUE DE L'EXTENSION DE LA BASE DE DONNEES DE MISE EN PLACE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET FICHIERS DES ECOLES MATERNELLES ET ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (EXERCICE 2021)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55-15-198-17-330008-2276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la phase.3 du projet de modernisation du Suivi Informatisé du Fonctionnement des Ecoles et des Mouvements du Personnel Enseignant (SIFEMPE), le Ministre de l'Éducation de Base (Maître d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des matériels informatiques et logiciels, l'installation et la configuration des serveurs en vue l'extension et la mise à jour de la base de données de mise en place des personnels enseignants et fichiers des EM et EPP.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cet Appel d'Offres sont définies ainsi qu'il suit :

ACTIVITES	DESCRIPTION	QTE
Acquisition des modems internet	- Doter chaque Délégation Régionale de l'Education de Base d'un modem internet 4G LITE avec carte SIM	10
Forfait internet	- Fournir une connexion internet sur 01 an	10
Acquisition des serveurs	- Acquisition de 10 serveurs avec ses accessoires (Unités centrales, Clavier, Souris) - Colisage des serveurs dans les 10 régions	10
Acquisition des ordinateurs complets	- Acquisition de 10 ordinateurs complets - Colisage dans les 10 régions	10
Acquisition des clés USB	- Fournir les clés USB d'une capacité de 32 Go	50
Achat des licences Windows 2010	- Achat des licences Windows 2010	10
Achat des câbles d'imprimantes	- Achat des câbles d'imprimantes	25
Acquisition de la suite office 2016	- Acquisition de la suite office 2016 avec licence	25
Achat des Onduleurs	- Achat des onduleurs 1000 VA	20
Achat de l'antivirus	- Achat de l'antivirus	25
Achat des Disques Durs externes	- Achat des disques durs externes 2To	10
Achat des rallonges	- Achat des rallonges	20
Acquisition des Photocopieurs	- Acquisition de 10 Photocopieurs multifonctions - Colisage dans les 10 Régions	10
Installation et configuration des serveurs de base de données	- Installation des modems internet - Configuration des modems internet au poste serveur	10
Installation et configuration des modems	- Installation des modems internet - Configuration des modems internet au poste serveur	10
Mise à jour de SIFEMPE Chef de mission + Ingénieur des travaux	- Conception du nouveau module de fusion dans l'application SIFEMPE	ff
	- Installation et configuration de la plateforme cliente dans les 10 régions - Modification de l'analyse de la Base de données dans les régions	ff

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **150 000 000 (cent cinquante millions) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupements d'entreprises de services en ingénierie informatique (ESII) spécialisées dans l'étude et/ou la réalisation des applications informatiques de gestion dans les administrations publiques et dans les prestations de services Informatiques.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget de d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N° **55-15-198-17-330008-2276.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres physique peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Bâtiment B, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres, porte B01, BP : 1600 Yaoundé, Tel : (237) 222 22 86 33, et la version électronique sur la plateforme **COLEPS** aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.coleps.cm>

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres au Ministère de l'Education de Base, Bâtiment B, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, porte B 01, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **120 000 (cent vingt mille) francs CFA**, au trésor public représentant les frais d'achat du DAO. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, FAX, télex, Téléphone).

8. Remises des offres

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être remise de la manière suivante :

- Pour la soumission hors ligne, l'offre devra être déposée en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et parvenir contre récépissé au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, porte B01 au plus tard le **29 JUILLET 2021 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2021 DU 01 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES EN VUE DE L'EXTENSION DE LA BASE DE DONNEES DE MISE EN PLACE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET FICHIERS DES ECOLES MATERNELLES ET ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES.

NB : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **29 JUILLET 2021 à 13 heures précises**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment B, porte 103.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est de **60 (soixante) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **3 000 000 (trois millions) Francs CFA** et d'une durée de validité de **120 (cent vingt) jours**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

Le présent Avis d'Appel d'Offres sera publié dans le Journal des Marchés, et sur la plateforme COLEPS.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée **en un seul temps**.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières sera effectuée **le 29 JUILLET 2021 à 15 heures**, heure locale dans la salle 618 du Ministère de l'Education de Base, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y participer ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation technique, à deux volets, sera binaire et basée sur des critères dits éliminatoires et ceux dits essentiels, à savoir :

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Utilisation des deux modes de soumission à la fois (en ligne et hors ligne) ;
- Non-respect du format de fichier des offres (pour les soumissionnaires en ligne) ;
- Absence de la copie de sauvegarde à l'ouverture des offres en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;
- Non-respect d'une spécification technique majeure du matériel ;
- Satisfaction de moins de 4 des 6 critères essentiels.

Critères essentiels**1. Référence de l'entreprise (sur 02 critères : 1 critère par référence)**

ü Au moins 01 (une) référence générale de l'Entreprise (Montant cumulé minimum : 50 000 000 FCFA) ;

ü Au moins 01 (une) références dans la fourniture du matériel informatique et/ou le développement des applications informatiques (Montant cumulé minimum : 50 000 000 FCFA).

NB : Pour chaque contrat, joindre 1ère et dernière pages + PV de réception

2. Méthodologie et planning d'exécution des prestations (sur 01 critère.

ü Planning d'exécution des prestations faisant ressortir le délai de livraison.

3. Capacité financière (sur 01 critère).

ü Présence d'une attestation de surface financière d'un montant au moins égal à 50 000 000 FCFA

N.B. : Cette pièce doit être émise par un établissement financier de 1^{er} ordre agréé par le MINFI.

4. Preuve d'acceptation du marché (sur 02 critères : 1 critère par document requis)

ü Pièce N°4 (CCAP) paraphée à chaque page et signée à la dernière page ;

ü Pièce N°5 (Descriptif des fournitures) paraphée à chaque page et signée à la dernière page.

N.B. : Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à tous les critères éliminatoires sur les plans administratif et technique seront admises à l'évaluation financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base Bâtiment B, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, porte B01, Tél : (237) 222 22 86 33 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 23 8155 / 222 23 5669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratique

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

**DECISION N°000033/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE A LA FOURNITURE DU MOBILIER ET EQUIPEMENTS DE BUREAU A L'AGENCE DES NORMES
ET DE LA QUALITE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;

Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;

Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07

février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;

Vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;

Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;

Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de

de l'Agence des Normes et de la Qualité;

Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;

Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;

Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 Septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la circulaire N°000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 21 décembre 2020, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'exercice 2021 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert n°000010/AONO/ANOR/CIPM/2021 du 10 mai 2021, en procédure d'urgence, pour la fourniture du mobilier et équipement de bureau à l'Agence des Normes et de La Qualité ;

Considérant la proposition d'attribution n°000013/2021/L/ANOR/CIPM du 14 juin 2021 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

Considérant les nécessités de service ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise **STE PIT SARL**, BP 6780, TEL : **677611630**, est attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
STE PIT SARL	24 989 500 (Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent) Francs	29 799 979 (Vingt-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-dix-neuf) Francs	45 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°005/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 DU 29 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 POUR
L'ACQUISITION DES KITS D'ENCOURAGEMENT DE 1000 APPELÉS CUVÉE 2021 À L'AGENCE DU
SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT (LOT 1)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 pour l'acquisition des kits d'encouragement de 1000 Appelés cuvée 2021 à l'ASCNPD (lot 1) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service :

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'Appel d'Offres National Ouvert n°006 /AONO /ASCPD /CIPM /2021 relatif à l'acquisition des kits d'encouragement de 1000 Appelés cuvée 2021 à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (lot 1); BIP ASCNPD exercice 2021 imputation : 2021 346 01 310 000 222 800.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
ETS MARA B.P: 608 Yaoundé Tél : 699 98 01 33 N°RCCM: 93.A.0973 N° Contribuable : P077300489037X	34 558 650 FCFA	40 jours YAOUNDE le 29 Juin 2021 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 2 :

TAOSSI

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N°26 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2021PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°03/DECO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 23/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU DU VILLAGE BALAMBA II (PHASE 1), COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO**Maître d'Ouvrage**

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;

Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;

Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;

Vu le Dossier de la demande de cotation **N°03/DECO/C/BOK/SG/CIPM/2021** du **23/05/2021** pour les travaux de réhabilitation et extension du réseau d'adduction d'eau dans le village Balamba II (phase 1), Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.

Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

VU La non objection du PNDP n°000540/L/MINEPAT/SG/PNDP/CRC CE/CCI/ARPM du 18 juin 2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ALAN & STEVE	Tél. 699 127 737 Yaoundé	20 079 851	23 945 222	120 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

ADDITIF N° 01 PORTANT CORRECTION DES IRREGULARITES RELEVÉES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES PAR L'ARMP/CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre décharge sous plis fermé, dans la salle des actes de la Commune de NGAMBE TIKAR au plus tard le 30 JUIN 2021 à 10 heures précises et devra porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/RC/D-MK/C-NGT/CIPM/2021 DU 30 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MANSOUH – MBAMLA 2 – NJOUNKOU – BORD DU MBAM DANS LA COMMUNE DE NGAMBE TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. POUR LE COMPTE DES ANNEES 2021 ET 2022. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. » 8 Délai de réponse des soumissionnaires Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Mairie de Ngambé-Tikar (Secrétariat Général), au plus tard le 09 Juillet à 10 heures précises, heure locale sous enveloppe cachetée avec la mention :
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... La Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Ngambé-Tikar procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y assister, le 30 JUIN 2021 à 11 heures précises dans la salle des actes de la Commune de NGAMBE TIKAR. Les représentants des soumissionnaires ayant assisté à cette session signeront une feuille attestant leur présence.
	Lire plutôt L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 09 Juillet 2021..à 11 heures précises, par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Ngambé-Tikar.

NGAMBE-TIKAR le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

BELINGA IYAWA Mathieu

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 946/C/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP2/2021 DU 16 JUIN 2021 PORTANT
PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERET
N°46/AMI/MINTP/SG/DGET/CSEPR/BAD-BM/SPM/IP7/2019DU 15 AVRIL 2019 EN VUE DE LA SELECTION
DES CONSULTANTS POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA
SECTION BAMENDA – BAFUT – WUM (80 KM) AINSI QU'UN SITE TOURISTIQUE, ET DE RÉHABILITATION
DE 7,5 KM DE VOIRIE URBAINE À WUM ET BAFUT DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST –
DÉPARTEMENTS DE LA MEZAM ET DE LA MENCHUM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

À l'issue de l'Avis à Manifestations d'Intérêt N°46/AMI/MINTP/SG/DGET/CSEPR/BAD-BM/SPM/IP7/2019du 15 avril 2019 relatif à la sélection d'un consultant pour **la maîtrise d'œuvre complète des travaux d'aménagement de la section Bamenda – Bafut – Wum (80 km) ainsi qu'un site touristique, et de réhabilitation de 7,5 km de voirie urbaine à Wum et Bafut dans la Région du Nord-ouest – Départements de la Mezam et de la Menchum**, les firmes de la Liste Restreinte ci-après sont retenues pour la suite de la procédure :

N°	Nom du Consultant	Nationalité du Chef de File	Adresse du Chef de File	Nationalités des autres membres du Groupement
1	Dar Al-Handasah Consultants (Shair and Partners)	Nigérienne	No. 14B (Plot 976 B), Oju-Olobun Close, Victoria Island, P.O Box: 5018, Marina, Lagos Nigeria Tel: +234 1 270 3138/0; Fax: +234 1 461 5215 – Email: lagos@dar.com	RAS
2	Groupement CAEM/AFRICA/GIC MALI	Burkinabè	01 BP: 6615 Ouagadougou, Burkina Faso. Tel :(+226) 25 3 66 99 Fax : (226)25 37 66 57 Email: caem@fasonet.bf	Malienne
3	Groupement AIC PROGETTI/INTEGC/WF	Italienne	Via della Camilluccia 589/C-00135 Rome (Italie), Tel : +39-06-36.30.15.01, Fax : +39-06-32.97.330 E-mail : aicprogetti@aicprogetti.it	Camerounaise
4	Groupement CECO BTP/CINCAT International SA/MBT International SA	Béninoise	04BP1165 Cotonou Tel. : (229)21 38 36 52 Email : cecobtp@cecobtp.com	Burkinabè/Camerounaise
5	Groupement LOUIS BERGER/ BEC LAROUTIERE	Française	86 rue Henri Farman 92130 Issy-Les-Moulineaux, France. Tel : +33 170 834 600 Email : Lbparis@Louisberger.com ; 222 22 35 64	Camerounaise
6	CIMA GLOBAL	Canadienne	3400, Boul, Du Souvenir Bureau 600 Laval (Québec) H7V 3Z2 Canada T2L/ +1 514 337 2462 ; Fax : +1 450 682 1013 Courriel : hamidou.mamadou@cimaglobal.ca	RAS

Chaque Consultant de la Liste Restreinte devra avoir l'obligeance de faire savoir au plus tard le **13 juillet 2021** par écrit, ou par facsimilé, ou par courriel, qu'il a reçu la lettre d'invitation aux adresses suivantes : À l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics, Direction Générale des Études Techniques, Téléphone : (237) 222 22 06 45

Avec Copie adressée à :

Agence d'Exécution du Projet : **Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint**, Ministère des Travaux Publics - Yaoundé, Cameroun, Téléphone : (237) 666-00-39-34 ; E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 16 Juin 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**DÉCISION N° 21-450/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/BJA DU 07 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
02/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 29 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET MOBILIER DE
BUREAU EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS, EXERCICE 2021.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics;

Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2018 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu l'arrêté N°003/MINFI du 09 Mars 2016 portant nomination du Contrôleur Financier spécialisé auprès de l'ANTIC ;

Vu l'arrêté N° 000000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'ANTIC ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la résolution N°5 du 22 Décembre 2020 portant adoption du budget 2021 de l'ANTIC ;

Vu la lettre N° 00000871/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/XMB du Ministère des Finances du 08 février 2021 portant approbation du Budget de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), au titre de l'exercice 2021 ;

Vu la décision No 00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès de certains Etablissements Publics;

Vu la décision No 19-393/ANTIC/DG/DAG/SDCOM/ du 28 juin 2019 portant constatation de la composition de la CIPM auprès de l'ANTIC ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1: Le lot n°1 : l'**acquisition du matériel de bureau** de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 02/AONO/ANTIC/CIPM/2021 du 29 avril 2021 pour l'acquisition du matériel et mobilier à l'ANTIC en deux (02) lots distincts exercice 2021, est déclaré **infructueux**.

Article 2: la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

**PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°02//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2021 DU 28/01/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE BOURAKA DEPARTEMENT DU MBAM ET
INOUBOU, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048/du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur Absalom WOLOA MONONO aux fonctions de Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu le dossier d'appel d'offre n°02/PREFECTURE/MI/2021/du 28 janvier 2021 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au Lycée de Bourakà , Département du Mbam et Inoubou

Vu la proposition d'attribution du Président de la CDPM/MI

Décide :

Article 1er : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs au dossier d'appel d'offre susmentionné , l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRES	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
01	ETS TK CONSULT ENTERPRISE	18 444 300	21 994 828	03 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BAFIA le 16 Mars 2021

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°012/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR LA L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE GESTION HOSPITALIERE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. (HGOPED)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relative à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle d ; l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 31/05/2021**

POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE GESTION HOSPITALIERE de l'Hôpital Gynéco?Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du **24 juin 2021** relatif à la restitution du rapport de la sous-commission d'analyse et évaluation des offres administratives, techniques et financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 31/05/2021** ;

DECIDE :

Article 1er: L'ENTREPRISE EMC ENGINEERING SARL BP : 13998 YAOUNDE Tel : (237) 222 21 79 53 / 699 93 38 84 est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de l'AONO relative à **L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE GESTION HOSPITALIERE** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant **TTC de 79 986 938 (Soixante-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-six mille neuf cent trente-huit) FCFA** et pour un délai d'exécution de **DEUX (02) mois**.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 28 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N°2956/2021/DG/DAG/SDPA/SMA DU 06 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Vu la Constitution

Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°02/AONO/CFC/CIPM/2021 du 14/04/2021 pour la surveillance et la sécurisation des locaux du Crédit Foncier du Cameroun.

DECIDE

Article 1^{er} : Les marchés consécutifs à l'Appel d'Offres National Ouvert **n°02/AONO/CFC/CIPM/2021 du 14/04/2021** pour la surveillance et la sécurisation des locaux du Crédit Foncier du Cameroun sont attribués aux entreprises ci-après :

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	SOCIETE CAMEROUNAISE DE SECURITE SARL (SCAM-SECU) BP 16 648 Yaoundé, Tél : 697 355 929 / 697 005 724	Trente-cinq millions cinq cent trente-cinq mille trois cent huit (35 535 308)	Vingt-un (21) mois
2	SOCIETE CAMEROUNAISE DE SECURITE SARL (SCAM-SECU) BP 16 648 Yaoundé, Tél : 697 355 929 / 697 005 724	Vingt-neuf millions soixante-quatorze mille trois cent quarante-trois (29 074 343)	Vingt-un (21) mois
3	TACTICAL SERVICES GROUP LTD (TSG) BP 34 261 Yaoundé, Tél : 693 777 583	Vingt millions trente-quatre mille (20 034 000)	Vingt-un (21) mois
4	SOCIETE CAMEROUNAISE DE SECURITE SARL (SCAM-SECU) BP 16 648 Yaoundé, Tél : 697 355 929 / 697 005 724	Trente-huit millions sept cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-dix (38 765 790)	Vingt-un (21) mois
5	AFRICA OMNIBUSINESS (AFROMNI) BP : 276 Garoua, Tél : 699 322 684 / 694 845 408	Cent un millions quatre cent vingt-deux mille cent vingt-cinq (101 422 125)	Vingt-un (21) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

**ADDITIF N°1 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°
00000455/AOIO/MINFI/CTR/CSPM/2021 DU 25 MAI 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DE LA CAMEROON WATER UTILITIES
(CAMWATER) EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Dans le cadre de l'Avis d'Appel d'Offres International susvisé, le Président de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Parapublic porte à la connaissance du public en général et les Consultants en particulier que certains points ont été rectifiés comme suit :

AU LIEU DE :

Pièce N°1 : Avis d'Appel d'offres

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

Pièce N°3: Règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

1.4 : Délais d'exécution

La mission se déroulera dans un délai maximal de quatre (04) mois.

Pièce N°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Article 22 : Délais d'exécution du marché

Le délai d'exécution des prestations objet de la présente lettre-commande marché est de quatre (04) mois réparti ainsi qu'il suit :

- Rapport diagnostique : huit (08) semaines après le démarrage des prestations
- Rapport provisoire sur le schéma de développement : quatre (04) semaines après la validation du rapport diagnostique ;
- Rapport définitif du schéma de développement : quatre (04) semaines après la validation du rapport provisoire

Pièce N°5 : Termes de Référence (TDR)

V. RAPPORTS

Rapport N°1 : Rapport diagnostique

Suite à la collecte et à l'exploitation des informations et documents nécessaires, le consultant rédigera et présentera à la CTR un rapport diagnostic en dix (10) exemplaires faisant le point sur la situation institutionnelle, organisationnelle et opérationnelle, sectorielle, technique, et financière de CAMWATER dans un délai de huit (08) semaines après le début de la mission..

Rapport N°3 : Rapport définitif du Schéma de développement.

Le consultant disposera d'un délai de quatre (04) semaines pour la rédaction de son rapport définitif et sa remise à la CTR en dix (10) exemplaires, de même que support numérique (clé USB).

VI. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est de quatre (04) mois calendaires.

LIRE :

Pièce N°1 : Avis d'appel d'offres

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

Pièce N°3: Règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)



1.4 : Délais d'exécution

La mission se déroulera dans un délai maximal **de trois (03) mois**.

Pièce n°4 : Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)**Article 22 : délais d'exécution du marché**

Le délai d'exécution des prestations objet de la présente lettre-commande marché est de **trois (03) mois** réparti ainsi qu'il suit :

- Rapport diagnostique : **six (06) semaines** après le démarrage des prestations
- Rapport provisoire sur le schéma de développement : quatre (04) semaines après la validation du rapport diagnostique ;
- Rapport définitif du schéma de développement : **deux (02) semaines** après la validation du rapport provisoire

Pièce n°5 : Termes de Référence (TDR)**V. RAPPORTS****Rapport 1 : Rapport diagnostique**

Suite à la collecte et à l'exploitation des informations et documents nécessaires, le consultant rédigera et présentera à la CTR un rapport diagnostic en dix (10) exemplaires faisant le point sur la situation institutionnelle, organisationnelle et opérationnelle, sectorielle, technique, et financière de CAMWATER dans un délai de **six (06) semaines** après le début de la mission..

YAOUNDE le 7 Juillet 2021

Rapport N°3 : Rapport définitif du Schéma de développement.

Le consultant disposera d'un délai de **deux (02) semaines** pour la rédaction de son rapport définitif et sa remise à la CTR en dix (10) exemplaires, de même que support numérique (clé USB).

~~LE PRÉSIDENT~~

ZANG MARTIAL VALERY

VI. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est de **trois (03) mois** calendaires./-

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE PORTANT ADDITIF AU DAO
 N° 01/DAO/CUB/DAG/SDMGP/SPMP/CIPM/2020 DU 16 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE
 ET D'INSTALLATION DE 114 LAMPADAIRES SOLAIRES NEUFS A SIMPLE CROSSE ET A COMPOSANTES
 SEPARÉES DANS LA VILLE DE BAFOUSSAM LE MAIRE DE LA VILLE DE BAFOUSSAM, INFORME LES
 SOUMISSIONNAIRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/DAO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/CIPM/2021
 DU 16 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 114 LAMPADAIRES
 SOLAIRES NEUFS À SIMPLE CROSSE ET À COMPOSANTES SÉPARÉES DANS LA VILLE DE
 BAFOUSSAM, QU'ILS DEVRONT PRENDRE EN COMPTE POUR LEUR OFFRES, LES OBSERVATIONS
 SUIVANTES : LA PROROGATION DES DÉLAIS DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ DES OFFRES ET
 DE DÉPOUILLEMENT, LES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES, LE TYPE DE BATTERIE ET ENFIN LA GRILLE
 D'ÉVALUATION.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam, au plus tard le 07 JUILLET 2021 à 10H00, heure locale et devra porter la mention suivante: « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 01/AONO/CUB/SG/DAG/SDIVIGP/SPMP/CIPM/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LESTRAVAUX DE FOURNITURE ETD'INSTALLATION DE 114 LAMPADAIRES SOLAIRES NEUFS ASIMPLE CROSSE ETA COMPOSANTES SEPARÉES DANS LA VILLE DE BAFOUSSAM» « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres nésont pas reçues.
	Lire plutot VOIR PIECE JOINTE

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 07 JUILLET 2021 à 10H00, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam, dans la salle des délibérations de la Communauté Urbaine de Bafoussam. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter parune personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot VOIR PIECE JOINTE

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... a. Critères éliminatoires Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment : - absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ; - absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; - fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ; - note technique inférieure à 80% (au moins 66 « OUI » sur 82) ; - absence d'une attestation de non-abandon d'un chantier sur l'honneur ; - absence de ou capacité financière inférieure à cent millions (100 000 000) Francs CFA ; - cumul des montants des marchés réalisés et réceptionnés au cours des cinq (05) dernières années inférieure à 200 millions Francs FCFA ; - absence d'un marché d'éclairage public par énergie solaire ou d'installation électrique photovoltaïque réalisé et réceptionné en qualité d'Entrepreneur principal au cours des cinq (05) dernières années. b. Critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur : - la capacité financière ; - les références ; - le délai d'exécution ; - le personnel ; - les matériels.
	Lire plutôt Prendre en compte dans cette rubrique uniquement ce qui suit : - absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ; - absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; - fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ; - note technique inférieure à 80% des « OUI » ; - absence d'une attestation de non-abandon d'un chantier sur l'honneur ; - absence de ou capacité financière inférieure à cent millions (100 000 000) Francs CFA ; - cumul des montants des marchés réalisés et réceptionnés au cours des cinq (05) dernières années inférieure à 200 millions Francs FCFA.
4	Autres
	Au lieu de ... TYPR DE BATTERIE
	Lire plutôt Il est apparu une contradiction dans le devis et le CCAP en ce qui concerne le type de batterie. Tantôt il est fait allusion aux batteries « GEL » tantôt aux batteries « LITHIUM ». Pour corriger cette contradiction et uniformiser les données, la batterie « LITHIUM » est choisie et doit désormais s'appliquer à l'ensemble du DAO.

BAFOUSSAM le 6 Juillet 2021

Le MAIRE

TAFAM Roger

COMMUNE DE BOKITO

ADDITIF N°05/A/C/BOK/SG/M/2021 RELATIF AUX DAO N°04BIS ET N°05BIS/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021, SUITE À LA LETTRE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE N°00000452/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/MBLM.DGF/2021 DU 24 JUIN 2021 : DAO N° 04BIS/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE À PMH AU MARCHÉ DE BOKITO, DAO N° 05BIS/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHÂTEAU D'EAU AU CENTRE ADMINISTRATIF DE BOKITO (PHASE 2).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Principaux Critères Eliminatoires:

- Non-conformité d'une pièce administrative sous 48 heures conformément à l'article 92 (9) ;
- Absence de la Caution de Soumission ;
- Absence de l'atelier de forage ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70%
- Omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix unitaire quantifié.

Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- La méthodologie d'exécution ;
- l'accès à une ligne de crédit ou présentation des garanties financières ;
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- l'expérience du personnel d'encadrement ;
- les références de l'entreprise.

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

A/- méthodologie d'exécution des travaux

B/- attestation et Rapport de visite du site

C/- présentation du personnel technique clé ou d'encadrement

D/- disponibilité des moyens matériels et équipements essentiels

E/- Planning d'exécution des travaux et respect du délai

F/- Références et capacité financière de l'entreprise

N.B:

1/- Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant ;

2/- L'Attestation de visite de site doit revêtir la signature de l'Ingénieur du Marché ;

3/- le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

1	Critères d'évaluation
	Lire plutôt <u>Critères éliminatoire :</u> ● Non-conformité d'une pièce administrative sous 48 heures conformément à l'article 92 (9) ; ● Absence de la Caution de Soumission ; ● Absence de l'atelier de forage ; ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ● Note technique inférieure à 70% ● Omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix unitaire quantifié.
2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt <u>Règlement Général d'appel d'offres (RGAO)</u> <u>Lire</u> <u>Article 4 : Candidats admis à concourir</u> 4.1. Si l'appel d'Offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il : Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'Offres ; ou Présente plus d'une Offre dans le cadre du présent appel d'Offres, à l'exception des Offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une Offre. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

Article 6 : Qualification du Soumissionnaire.

6.1. Les soumissionnaires doivent, comme partie intégrante de leur offre :

a. Soumettre un pouvoir habilitant le signataire de la soumission à engager le Soumissionnaire ;

b. Fournir toutes les informations (compléter ou mettre à jour les informations jointes à leur demande de pré qualification qui ont pu changer, au cas où les candidats ont fait l'objet d'une pré- qualification) demandées aux soumissionnaires, dans le RPAO, afin d'établir leur qualification pour exécuter le marché.

Les informations relatives aux points suivants sont exigées le cas échéant :

1. La production des bilans certifiés et chiffres d'affaires
2. L'Accès à une ligne de crédit ou disposition d'autres ressources financières ;
3. Les commandes acquises et les marchés attribués ;
4. Les litiges en cours ;
5. La disponibilité du matériel indispensable.

6.2. Les soumissions présentées par deux ou plusieurs entrepreneurs groupés (cotraitante) doivent satisfaire aux conditions suivantes :

a. L'offre devra inclure pour chacune des entreprises, tous les renseignements énumérés à l'Article 6.1 ci-dessus. Le RPAO devra préciser les informations à fournir par le groupement et celles à fournir par chaque membre du groupement ;

b. L'offre et le marché doivent être signés de façon à obliger tous les membres du groupement ;

c. La nature du groupement (conjoint ou solidaire comme cela est requis dans le RPAO) doit être précisée et justifiée par la production d'une copie de l'accord de groupement en bonne et due forme ;

d. Le membre du groupement désigné comme mandataire, représentera l'ensemble des entreprises vis à vis du Maître d'ouvrage et de l'Administration Bénéficiaire pour l'exécution du marché ;

e. En cas de groupement solidaire, les cotraitants se répartissent les sommes qui sont réglées par le Maître d'Ouvrage dans un compte unique ; en revanche, chaque entreprise est payée par le Maître d'Ouvrage dans son propre compte, lorsqu'il s'agit d'un groupement conjoint.

6.3. Les soumissionnaires doivent également présenter des propositions suffisamment détaillées pour démontrer qu'elles sont conformes aux spécifications techniques et aux délais d'exécution visés dans le RPAO.

6.4. Les soumissionnaires demandant à bénéficier d'une marge de préférence, doivent fournir tous les renseignements nécessaires pour prouver qu'ils satisfont aux critères d'éligibilité décrits à l'article 33 du RGAO.

BOKITO le 6 Juillet 2021

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE...

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

COMMUNIQUÉ N°000010/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 06 JUILLET 2021 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000010/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 « FOURNITURE DU MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :

Par Décision n°000033/2021/ANOR/DG/DAF/SDBP du 06 juillet 2021

L'Entreprise **STE PIT SARL** ci-après a été retenue comme adjudicataire de la Lettre commande, objet de l'Appel d'Offres suscité pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
STE PIT SARL	24 989 500 (Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent) Francs	29 799 979 (Vingt-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-dix-neuf) Francs	45 jours

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour la souscription du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 945 /C/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/IP2/2021 DU 16 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERET N°
46/AMI/MINTP/SG/DGET/CSEPR/BAD-BM/SPM/IP7/2019 DU 15 AVRIL 2019 EN VUE DE LA SELECTION
DES CONSULTANTS POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE
LA SECTION BAMBUI – NDOP – BABESSI (54 KM) Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DE LA BRETELLE
BABUNGO-NDAWARA ET DE 12,5 KM DE VOIRIE URBAINE À BAMBUI UNIVERSITY, NDOP, BABESSI ET
JAKIRI, AINSI QU'UN SITE TOURISTIQUE DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST – DÉPARTEMENTS DE LA
MEZAM ET DU NGOKETUNJIA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

À l'issue de l'Avis à Manifestations d'Intérêt N°46/AMI/MINTP/SG/DGET/CSEPR/BAD-BM/SPM/IP7/2019du 15 avril 2019 relatif à la sélection d'un consultant pour la **Maîtrise d'œuvre complète des travaux de réhabilitation de la section Bambui – Ndop – Babessi (54 km) y compris l'aménagement de la bretelle Babungo-Ndawara et de 12,5 km de voirie urbaine à Bambui University, Ndop, Babessi et Jakiri, ainsi qu'un site touristique** dans la Région du Nord-Ouest – Départements de la Mezam et du Ngoketunjia, les firmes de la Liste Restreinte ci-après sont retenues pour la suite de la procédure :

N°	Nom du Consultant	Nationalité du Chef de File	Adresse du Chef de File	Nationalités des autres membres du Groupement
1	Dar Al-Handasah Consultants (Shair and Partners)	Nigérienne	No. 14B (Plot 976 B), Oju-Olobun Close, Victoria Island, P.O Box: 5018, Marina, Lagos Nigeria Tel: +234 1 270 3138/0; Fax: +234 1 461 5215 - Email: lagos@dar.com	RAS
2	Groupement CAEM/AFRICA/ GIC MALI	Burkinabè	01 BP: 6615 Ouagadougou, Burkina Faso. Tel :(+226) 25 3 66 99 Fax : (226)25 37 66 57 Email: caem@fasonet.bf	Malienne
3	Groupement AIC PROGETTI/INTEGC/WF	Italienne	Via della Camilluccia 589/ C-00135 Rome (Italie), Tel : +39-06-36.30.15.01, Fax : +39-06-32.97.330 E-mail : aicprogetti@aicprogetti.it	Camerounaise
4	Groupement CECO BTP/CINCAT International SA/ MBT International SA	Béninoise	04BP1165 Cotonou Tel. : (229)21 38 36 52 Email : cecobtp@cecobtp.com	Burkinabè/Camerounaise
5	Groupement LOUIS BERGER/ BEC LAROUTIERE	Française	86 rue Henri Farman 92130 Issy-Les-Moulineaux, France. Tel : +33 170 834 600 Email : Lbparis@Louisberger.com ; 222 22 35 64	Camerounaise
6	CIMA GLOBAL	Canadienne	3400, Boul, Du Souvenir Bureau 600 Laval (Québec) H7V 3Z2 Canada T2L/ +1 514 337 2462 ; Fax : +1 450 682 1013 Courriel : hamidou.mamadou@cimaglobal.ca	RAS

Chaque Consultant de la Liste Restreinte devra avoir l'obligance de faire savoir au plus tard le **13 juillet 2021** par écrit, ou par facsimilé, ou par courriel, qu'il a reçu la lettre d'invitation aux adresses suivantes : À l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics,

Direction Générale des Études Techniques, Téléphone : (237) 222 22 06 45

Avec Copie adressée à :

Agence d'Exécution du Projet : **Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint,**

Ministère des Travaux Publics - Yaoundé, Cameroun, Téléphone : (237) 666-00-39-34 ;

E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 16 Juin 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°013/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2020 DU 29 JUIN 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
006/ AONO/ ASCNPD/CIPM/ 2021	Acquisition des kits d'encouragement de 1000 Appelés cuvée 2021 à l'ASCNPD (lot 1)	ETS MARA B.P: 608 Yaoundé Tél : 699 98 01 33 N°RCCM: 93.A.0973 N° Contribuable : P077300489037X	34 558 650 FCFA	40 jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

COMMUNIQUE N° 003/CIPM/DG/SOHLI/2021 PPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°01/AONR/SOHLI/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT PAR LA SOCIETE HOTELIERE DU LITTORAL (SOHLI) D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôtel SAWA, Maître d'Ouvrage de la SOHLI,

COMMUNIQUE

Par Décision N°003/C?PM/DG/SOHLI/2021 , la Lettre-commande après Appel d'Offres National Restreint N°001/AONR/SOHLI/CIPM/2021 du 2 juin 2021 pour le recrutement par la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un suppléant pour les exercices 2021, 2022 et 2023 est attribué comme titulaire au **Cabinet AUDIT EXPERTISE COMPTABLE CONSEILS (AECC)** pour un montant de **vingt millions huit cent vingt et un mille cinquante (20 821 050) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises et une durée des prestations de **trente-six (36) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer.

Le Prestataire adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA à Douala pour la signature du projet de Lettre-commande.

DOUALA le 6 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOIFO Pierre

PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE

DECISION N°083/D/MINADER/SG/DDA/PARF-CAFE/UAF/SPM PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE

Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à son application ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021.

Vu la décision N°00052/D/MINADER/CAB du 02 mars 2020 portant nomination des Coordonnateurs Nationaux de certains Projets et Programmes Opérationnels relevant du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural.

Vu l'arrêté N° 133/MINMAP du 22 avril 2020 portant création des commissions interne de passation des marchés auprès de certains projets au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

Vu la Décision N° 016/MINADER/SG/DDA/PARF-CAFE du 19 juin 2020 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Projet d'Appui à la relance de la Filière Café;

Vu le communiqué de Résultat N°0001/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2018 du 05 Juin 2021, portant attribution de la Lettre Commande objet l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021 du 31 Mai 2021, relatif à la Réhabilitation de 05 parcs à bois et 02 champs semenciers au profit du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE).

-DECIDE-

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après sont déclarées adjudicataires des Lettres Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021 du 31 mai 2021.

N° DU LOT	ENTREPRISE	ADRESSE
Lot 1	MTBO RECORD SERVICES SARL	B.P. :5253 Yaoundé Tél. :693 80 59 00/671 09 26 73
Lot 2	ETS URVAN AGRO	B.P. :5175Yaoundé Tél. 693 75 85 82
Lot 3	ETS OUMBA	14056 Yaoundé Tél. : 656 19 81 04/699 94 70 21
Lot 4	ETS OUMBA	14056 Yaoundé Tél : 656 19 81 04/699 94 70 21

Nature de la Commande : Réhabilitation de 05 parcs à bois et 02 champs semenciers au profit du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE)

Montants des Lettres Commande :

N° DU LOT	ENTREPRISE	ADRESSE	MONTANT EN CHIFFRES	MONTANT EN LETTRES
Lot 1	MTBO RECORD SERVICES SARL	B.P. :5253 Yaoundé Tél. :693 80 59 00/671 09 26 73	42 999 250	Quarante-Deux Millions Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Mille Deux Cent Cinquante
Lot 2	ETS URVAN AGRO	B.P. :5175 Yaoundé : Tél. 693 75 85 82	34 999 950	Trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante
Lot 3	ETS OUMBA	14056 Yaoundé Tél. : 656 19 81 04/699 94 70 21	42 999 750	Quarante-deux millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante
Lot 4	ETS OUMBA	14056 Yaoundé Tél : : 656 19 81 04/699 94 70 21	28 999 500	Vingt-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent

Délai de Livraison : Trente (30)jours pour les approvisionnements inclus dans les Quatre-vingt-dix (90) jours pour les opérations culturelles.

Article 2 :Laprésente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BIKAY RAPHAEL STANISLAS

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°013/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 24/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°13/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 24/05/2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE COMPTABILITE GENERALE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relative à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 14 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°013/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 24/05/2021**

POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 17 mai **2021** relatif à la restitution du rapport de la sous-commission d'analyse et évaluation des offres administratives, techniques et financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°013/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 24/05/2021** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'ENTREPRISE EMC ENGINEERING SARL BP : 13998 YAOUNDÉ Tel : (237) 222 21 79 53 I 699 93 38 84 est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de l'AONO relative à **L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant **TTC de 19 998 225 (dix-neuf million neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent vingt-cinq) FCFA** et pour un délai d'exécution de **DEUX (02) riais**.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 24 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°03//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS
SALLES CLASSE PLUS UN BUREAU AU CETIC D'ETOOUNDOU III DEPARTEMENT DU MBAM ET
INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048/du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur Absalom WOLOA MONONO aux fonctions de Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu le dossier d'appel d'offre n°03/PREFECTURE/MI/2021/, pour les travaux de construction d'un bloc de trois salles de classe au CETIC d'Etoundou III Département du Mbam et Inoubou

Vu la proposition d'attribution du Président de la CDPM/MI

Décide :

Article 1er : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs au dossier d'appel d'offre susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ENTREPRISE PROPOSEE	ADRESSE	MONTANT OFFRE HT(FCFA)	MONTANT OFFRE TTC(FCFA)	RABAIS	DELAIS
01	ETS BANDA ET FILS	6 96 32 21 01	26 817 610	31 980 000		// 04 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BAFIA le 16 Mars 2021

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

DECISION N°000031/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LABORATOIRE NATIONAL DE RÉFÉRENCE EN MÉTROLOGIE, PHASE III : ACQUISITION DES LOTS TECHNOLOGIQUES AU PROFIT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;
- Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;
- Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;
- Vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;
- Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;
- Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence des Normes et de la Qualité;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
- Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;
- Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;
- Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 Septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;
- Vu la circulaire N°000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 21 décembre 2020, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'exercice 2021 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert n°000011/AONO/ANOR/CIPM/2021 du 21 mai 2021, pour les travaux de construction du laboratoire national de référence en métrologie, phase III : acquisition des lots technologiques au profit de l'Agence des Normes et de La Qualité ;

Considérant la proposition d'attribution n°000014/2021/L/ANOR/CIPM du 25 juin 2021 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

Considérant les nécessités de service ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise **GROUPE D.P.E INTERNATIONAL SA** BP 12831, TEL : 22200181, est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
GROUPE D.P.E INTERNATIONAL SA	415 673 565 (Quatre cent quinze millions six cent soixante-treize mille cinq cent soixante-cinq) Francs	495 690 727 (Quatre cent quatre-vingt-quinze millions six cent quatre-vingt-dix mille sept cent vingt-sept) Francs	06 mois

Le 1^{er} Juillet 2021

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BOOTO A NGON Charles

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 009/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 29 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DES MARCHES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions des Dossiers d'Appels d'Offres financés dans le cadre du Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales, et sur propositions d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats d'attribution se présentent ainsi qu'il suit :

N°	Dossier d'Appel d'Offres	Lieu de d'exécution	Attributaire		Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
			Entreprise	Bénéficiaire		
1	N°010/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 du 05 octobre 2020 pour l'élaboration et la vulgarisation du protocole sanitaire ANTI COVID-19 pour la chaine touristique au Cameroun Lot 1 : Conception, élaboration et édition du protocole sanitaire anti Covid-19	MINTOUL	GROUPEMENT ETS ENGINEERING PROVIDER & POLYgone SARL, B.P: 34743 Yaoundé	Monsieur CHEMBEU Louis	39 087 765	04 mois
2	N°010/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 du 05 octobre 2020 pour l'élaboration et la vulgarisation du protocole sanitaire ANTI COVID-19 pour la chaine touristique au Cameroun Lot 2 : Vulgarisation du protocole sanitaire anti Covid-19				49 089 263	01 mois
3	N°012/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 du 02 novembre 2020 pour l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des points focaux régionaux du tourisme auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées sur les mesures barrières et le cadre d'intervention pendant les évènements CHAN 2021 et CAN 2022		GROUPEMENT ETS CAMEROON BUSINESS SERVICES & ETABLISSEMENT ENGINEERING PROVIDER, B.P: 34 743 Yaoundé	Monsieur MOHAMADOU TIZANE	19 976 283	01 mois
4	N°013/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 du 02 novembre 2020 relatif à la fourniture des panonceaux pour la chaine touristique au Cameroun		ITE SARL, BP: Yaoundé	Monsieur VAHO MBIAHA Thierry Hervé	24 999 970	03 mois

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N°019/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 DU 22 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE MBALANG À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 pour l'acquisition pour l'acquisition du matériel pour l'équipement du centre de MBALANG à l'ASCNPD ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'Appel d'Offres National Ouvert n°005 /AONO /ASCNPD /CIPM /2021 relatif à l'acquisition du matériel pour l'équipement du centre de MBALANG à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ; BIP ASCNPD exercice 2021 imputation : 2021 348 01 330 000 204 300.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
B.E.P-INFO B.P: 4355 Yaoundé Tél : 697 820 999 N°RCCM: RC/YAO/2012A/3342 N°Cont : P098000540963F	29 442 825 FCFA	45 jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. *YAOUNDE le 29 Juin 2021*

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

COMMUNIQUE N° 0863/2021/C/DG/CSGAM/CEN/YDE PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET DE L'OUVERTURE DES PLIS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CENAME/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE ET RELATIF À LA FOURNITURE DES MÉDICAMENTS ANTIPALUDIQUES À LA CENAME.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME), porte à la connaissance des candidats désireux de soumissionner à l'Appel d'Offres International Ouvert n° 001/AOIO/CENAME/CIPM/2021 du 27 mai 2021, lancé en procédure d'urgence et relatif à la fourniture des médicaments antipaludiques à la CENAME, que **la date de remise des offres initialement prévue pour le mardi 29 juin 2021 à 14 heures locales, est reportée au jeudi 08 juillet 2021 à 14 heures locales.**

L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers initialement prévue pour le mardi 29 juin 2021 à 15 heures locales, est reportée au jeudi 08 juillet 2021 à 15 heures locales.

YAOUNDE le 25 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VANDI DELI

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 008/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 25 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 06 MAI 2021 POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DU PARC DE LOISIRS DE BUÉA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'appel d'offres susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

N°	Objet de l'Appel d'Offres	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	Réalisation d'une étude technique en vue de l'aménagement du Parc de Loisirs de Buéa	MINTOUL	Groupeement ENSERBAT TP & ENGINEERING PROVIDER, B.P: 11 366 Yaoundé	26 998 200	05 mois

Le Mandataire de ce groupement d'entreprises est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 25 Juin 2021

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

COMMUNIQUÉ N°000009/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 02 JUILLET 2021 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000011/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE, PHASE III : ACQUISITION DES LOTS TECHNOLOGIQUES ».

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :

Par Décision n°000031/2021/ANOR/DG/DAF/SDBP du 02 juillet 2021

L'Entreprise **GROUPE D.P.E INTERNATIONAL SA** ci-après a été retenue comme adjudicataire dU Marché, objet de l'Appel d'Offres suscité pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
GROUPE D.P.E INTERNATIONAL SA	415 673 565 (Quatre cent quinze millions six cent soixante-treize mille cinq cent soixante-cinq) Francs	495 690 727 (Quatre cent quatre-vingt-quinze millions six cent quatre-vingt-dix mille sept cent vingt-sept) Francs	06 MOIS

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour la souscription du Marché correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été sélectionné est prié de passer retirer ses soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 7 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**DÉCISION N° 21-450/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/BJA DU 07 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE BUREAU (LOT 1) DEL'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 29 AVRIL 2021POUR
L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS, EXERCICE
2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics;

Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu le décret n° 2013/271du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2018 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu l'arrêté N°003/MINFI du 09 Mars 2016 portant nomination du Contrôleur Financier spécialisé auprès de l'ANTIC ;

Vu l'arrêté N° 000000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'ANTIC ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la résolution N°5 du 22 Décembre 2020 portant adoption du budget 2021 de l'ANTIC ;

Vu la lettre N° 00000871/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/XMB du Ministère des Finances du 08 février 2021 portant approbation du Budget de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), au titre de l'exercice 2021 ;

Vu la décision No 00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès de certains Etablissements Publics;

Vu la décision No 19-393/ANTIC/DG/DAG/SDCOM/ du 28 juin 2019 portant constatation de la composition de la CIPM auprès de l'ANTIC ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1: Le lot n°1 : **l'acquisition du matériel de bureau** de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 02/AONO/ANTIC/CIPM/2021 du 29 avril 2021 pour l'acquisition du matériel et mobilier à l'ANTIC en deux (02) lots distincts exercice 2021, est déclaré **infructueux**.

Article 2: la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 03 JUIN 2021
POUR L'AMENAGEMENT DES SALLES DE CONFERENCES DE L'ANTIC (3EME ET 4EME ETAGES DE LA
DIRECTION GENERALE ET DU CNCCE) ET RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DES ACCES A
L'IMMEUBLE-SIEGE ET AU CNCCE EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS, EXERCICE 2021 ADDITIF
RECTIFICATIF**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... Nombre de critères essentiels mentionnés dans l'AAO et celui de la grille d'évaluation des offres contenues dans le R (Conforme de a) à e) dans la grille d'évaluation du RPAO)

1 Autres

Lire plutôt

Nombre de critères essentiels mentionnés dans l'AAO et celui de la grille d'évaluation des offres contenues dans le R

(Conforme de a) à e)) du RPAO et compléter avec :

f) Organisation et méthodologie d'exécution des prestations

Désignation	Evaluation (oui / non)
Organisation et méthodologie d'exécution des prestations	

g) La surface financière

Désignation	Evaluation (oui / non)
La surface financière	

h) CCAP et ST paraphés, signés, datés et cachetés par le soumissionnaire avec la mention « lu et approuvé »

Désignation	Evaluation (oui / non)
CCAP paraphé, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire avec la mention « lu et approuvé »	
ST paraphé, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire avec la mention « lu et approuvé »	

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE...

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

ADDITIF N°1/ADM/FR/2021 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DAO NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/FR/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE PLACEMENT DU PERSONNEL D'APPUI AU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE) ;

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel devra parvenir au bureau du courrier porte 12-21, au plus tard le jeudi 08 juillet 2021 à 10 heures locale et devra porter la mention : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/FR/2021 du 16/06/2021 pour le recrutement d'un Cabinet en charge du placement du personnel d'appui au Fonds Routier (e n procédure d'urgence). « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel devra parvenir au bureau du courrier porte 12-21, au plus tard le lundi 12 juillet 2021 à 10 heures. Each bid, written in French or in English, should be presented in 07 (seven) copies (01 original and 06 copies labelled as such). It should reach the Road Fund (Mails service) not later than 10 a.m. on Monday, July 12th 2021.
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le jeudi 08 juillet 2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier dans la salle de conférences du Fonds Routier sis à l'immeuble SNI 13^{ème} étage porte 13-06. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le lundi 12 juillet 2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier dans la salle de conférences du Fonds Routier sis à l'immeuble SNI 13^{ème} étage porte 13-06. Bids shall be opened on Monday, July 12th 2021, at 11.00 local time, in the conference room of the Road Fund located at SNI Building, 13th floor- Door 13-06. The exercise shall be conducted by members of Road Fund Internal Tenders' Board and in the presence of the bidders or their duly authorized representatives with a perfect knowledge of the file.

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le ADMINISTRATEUR

ATANGA BIKOE Jean Claude

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 007/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 25 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 21 AVRIL 2021 POUR LE BRANCHEMENT DU SITE TOURISTIQUE DU LAC TISON AU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'appel d'offres susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

N°	Objet de l'Appel d'Offres	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
				TTC en FCFA	
1	Branchement du site touristique du lac Tison au réseau de distribution d'eau de la CAMWATER	Site touristique du lac Tison – Département de la Vina	Ets LA DOUCE ET FRERES, BP : 100 Yaoundé	9 996 728	03 mois

Le Directeur de cette entreprise est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 25 Juin 2021

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2021 DU 07/07/2021 POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE MEDECINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sélection d'un **Cabinet de Médecine du Travail par la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) pour son personnel**, le Directeur Général de la compagnie lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) au titre des exercices budgétaires 2021 et 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, portent sur la Médecine du Travail à la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co). Le Centre Médical sélectionné mettra à disposition des professionnels médicaux pour effectuer les prestations de Médecine du Travail telles que : les visites d'embauche, les visites systématiques et la thérapeutique des salariés, ceci, conformément aux dispositions des Décrets N°79/096 du 21 mars 1979 et N°78-480 du 08 Novembre 1978 fixant respectivement les modalités d'Exercice de la médecine du travail et les modalités de la procédure du contrôle médical et d'expertises médicales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trente Deux Millions Cent Mille (32 100 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Cabinets Médicaux et Centre Médicaux exerçant au Cameroun, dont le promoteur ou médecin principal est dûment agréé par le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale à exercer les prestations de Médecine du Travail.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de la **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), exercices 2021 et 2022**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala.

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala, sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) Francs CFA** à la Banque BICEC compte N° **33598800001-89**, au profit du «**Compte d'Affectation Spéciale**» CAS- ARMP.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra être déposée à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala, au plus tard le **30/07/2021 à 10 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes internes seront contenues dans une **quatrième** qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/Camair-Co/CIPM/2021 DU 07/07/2021
POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE MEDECINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES
CORPORATION (Camair-Co).
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai prévu pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Ladite caution est fixée à un montant de **Six Cent Mille (600 000) Francs CFA**

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une (01) seule phase

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières se fera le **30/07/2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de Cameroon Airlines Corporation.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture

12. Critères d'évaluation**CRITERES ELIMINATOIRES**

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable, les principaux critères éliminatoires sont identifiés ainsi qu'il suit :

1. Absence des termes de références (TDR), du Cahier des Clauses Administratives Particulières et du modèle de convention de médecine du travail paraphés à chaque page, signés et cachetés à la dernière page;
2. Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
3. Absence de caution de soumission ;
4. Offre technique et/ou financière incomplète (s) suivant prescription du Dossier d'Appel d'Offres DAO;
5. Absence d'agrément du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale du Médecin principal du Centre Médical

6. Note technique inférieure à **4/5 OUI**.

CRITERES ESSENTIELS

Les offres techniques seront évaluées selon le système de notation binaire. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants :_

CRITERES	NOTATION (Binaire)
1. Présentation générale de l'offre et du Cabinet Médical	OUI/NON
1. Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	OUI/NON
1. Preuve d'acceptation des conditions du Marché	OUI/NON
1. Profil du personnel affecté à la prestation	OUI/NON
1. Capacité Financière du soumissionnaire	OUI/NON
1. Moyens logistiques	OUI/NON

13. Attribution

Le Cabinet Médical sera choisi selon la méthode du moins disant.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala
Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

DOUALA le 7 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLA NGUEMA Jean Christophe

PROJET FILETS SOCIAUX

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHEIDA CRÉDIT N°6223 CM/DON N°D2980 CM /PAYS : CAMEROUNMAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPATUNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX BP : 5838 YAOUNDÉ, TÉL. : (237) 222 21 92 26/ 222 21 92 25, COURRIEL : PROJET.FILETSSOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER BASTOS, DERRIÈRE USINE BASTOS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux Communique:

Conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016 révisée en novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Avis à Sollicitation des Manifestations d'Intérêt N°007/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/2020 du 16 décembre 2020 relatif au recrutement d'une ONG chargée de la mise en œuvre des activités des phases 8 et 9 du programme de Travaux Publics à Haute Intensité de Main d'Œuvre/Cash For Work (THIMO/CFW) du Projet Filets Sociaux (PFS) dans les communes des régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est et du Sud, suivant la méthode de « Sélection fondée sur les Qualifications des Consultants (QC) » se présentent de la manière suivante :

CONTRAT N°006/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2021 PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITION N°003/DP/MINEPAT/CTS/UGP/CSPM/2021 DU 15 MARS 2021 POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE TRAVAUX PUBLICS A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) DANS LA COMMUNE DE LEMBE YEZOOM RETENUE POUR LA PHASE VIII DANS LA REGION DU CENTRE

Consultants	Evaluation des manifestations d'intérêt/100	Note technique /100	Montant lu de la Proposition financière (FCFA TTC)	Montant évalué de la Proposition financière (FCFA)	Observations
GROUPEMENT SAHELI-ALDDIMIR	76,70	84,00	28 073 835	17 160 000 HT 26 845 300 TTC	Offre techniquement qualifiée et substantiellement soutenable du point de vue de l'enveloppe prévisionnelle
CONSORTIUM ONG CNVD/ NCVSD/RESEAU ADEN	75,00	N/A	N/A	N/A	RAS
Consultant retenu : GROUPEMENT SAHELI-ALDDIMIR Tél. : (237) 696 38 07 38/679 89 69 75/ 694 71 25 68					
Durée d'exécution: six (06) mois dès notification de l'ordre de service de démarrage					
Lieu d'exécution: Commune de Lembe Yezoum					

CONTRAT N°007/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2021 PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS

N°002/DP/MINEPAT/CTS/UGP/CSPM/2021 DU 15 MARS 2021 POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE TRAVAUX PUBLICS A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW)

DU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) DANS LES COMMUNES DE NGANHA ET NYAMBAKA RETENUES POUR LA PHASE V DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA

Consultants	Evaluation des manifestations d'intérêt/100	Note technique /100	Montant lu de la Proposition financière (FCFA TTC)	Montant évalué de la Proposition financière (FCFA)	Observations
SAILD	84,70	90,49	66 526 625	48 450 000 HT 66 526 625 TTC	Offre techniquement qualifiée et substantiellement soutenable du point de vue de l'enveloppe prévisionnelle
SAINT ALBERT CHARITY	83,30	N/A	N/A	N/A	RAS
CONSORTIUM ONG CNVD/ NCVSD/RESEAU ADEN	77,00	N/A	N/A	N/A	RAS
Consultant retenu : SERVICE D'APPUI AUX INITIATIVES LOCALES DE DEVELOPPEMENT (SAILD) Tél. : (237) 22 22 46 82/ 699 41 40 89, BP : 11 955 Yaoundé					
Durée d'exécution: six (06) mois dès notification de l'ordre de service de démarrage					
Lieu d'exécution: Communes de Nganha et Nyambaka					

CONTRAT N°008/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2021 PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS
 N°004/DP/MINEPAT/CTS/UGP/CSPM/2021 DU 15 MARS 2021 POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE TRAVAUX PUBLICS A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA RETENUE POUR LA PHASE IX DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA

Consultants	Evaluation des manifestations d'intérêt/100	Note technique /100	Montant lu de la Proposition financière (FCFA TTC)	Montant évalué de la Proposition financière (FCFA)	Observations
-------------	---	---------------------	--	--	--------------

SAILD	84,7	90,33	38 716 125	29 850 000 HT 38 716 125 TTC	Offre techniquement qualifiée et substantiellement soutenable du point de vue de l'enveloppe prévisionnelle
SAINT ALBERT CHARITY	83,3	N/A	N/A	N/A	RAS
GROUPEMENT SAHELI-ALDDIMIR	78,3	N/A	N/A	N/A	RAS
Consultant retenu : SERVICE D'APPUI AUX INITIATIVES LOCALES DE DEVELOPPEMENT (SAILD) Tél. : (237) 22 22 46 82/699 41 40 89, BP : 11 955 Yaoundé					
Durée d'exécution: six (06) mois dès notification de l'ordre de service de démarrage					
Lieu d'exécution: Commune de Meiganga					

CONTRAT N°009/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2021 PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS
 N°006/DP/MINEPAT/CTS/UGP/CSPM/2021 DU 15 MARS 2021 POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE TRAVAUX PUBLICS A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) DANS LES COMMUNES D'EBOLOWA 1 ET SANGMELIMA RETENUES POUR LA PHASE IX DANS LA REGION DU SUD

Consultants	Evaluation des manifestations d'intérêt/100	Note technique /100	Montant lu de la Proposition financière (FCFA TTC)	Montant évalué de la Proposition financière (FCFA)	Observations
SAINT ALBERT CHARITY	83,7	94,16	57 920 000	42 540 000 HT 57 898 950 TTC	Offre techniquement qualifiée et substantiellement soutenable du point de vue de l'enveloppe prévisionnelle
GROUPEMENT SAHELI-ALDDIMIR	75,7	N/A	N/A	N/A	RAS
Consultant retenu : SAINT ALBERT CHARITY (SAC) 63 Road, 53 Victoria Garden City, Lekki, Lagos State-Federal Republic of Nigeria, Tél : (234) 1 461 7855/ 1 461 7800, (237) 675 55 84 49/22 22 46 82/ 699 41 40 89					
Durée d'exécution: six (06) mois dès notification de l'ordre de service de démarrage					
Lieu d'exécution: Communes d'Ebolowa 1 et Sangmelima					

CONTRAT N°011/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2021 PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS

N°005/DP/MINEPAT/CTS/UGP/CSPM/2021 DU 15 MARS 2021 POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE TRAVAUX PUBLICS A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) DANS LA COMMUNE DE KENTZOU RETENUE POUR LA PHASE IX DANS LA REGION DE L'EST

Consultants	Evaluation des manifestations d'intérêt/100	Note technique /100	Montant lu de la Proposition financière (FCFA TTC)	Montant évalué de la Proposition financière (FCFA)	Observations
SAILD	84,7	85,16	38 716 125	29 850 000 HT 38 716 125 TTC	Offre techniquement qualifiée et substantiellement soutenable du point de vue de l'enveloppe prévisionnelle
GROUPEMENT SAHELI-ALDDIMIR	75,7	N/A	N/A	N/A	RAS
Consultant retenu : SERVICE D'APPUI AUX INITIATIVES LOCALES DE DEVELOPPEMENT (SAILD) Tél. : (237) 22 22 46 82/699 41 40 89, BP : 11 955 Yaoundé					
Durée d'exécution: six (06) mois dès notification de l'ordre de service de démarrage					
Lieu d'exécution: Commune de Kentzou					

YAOUNDE le 15 Juin 2021

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

PROJET FILETS SOCIAUX

**AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ IDA : FONDS DE PRÉPARATION (PPA) N°V 3330 PAYS : CAMEROUN/
 MAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPATPROJET : PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET LE
 DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD) UNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE
 D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX BP : 5838 YAOUNDÉ, TÉL. : (237) 222 21 92 26/ 222 21
 92 25, COURRIEL : PROJET.FILETSSOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER BASTOS, DERRIÈRE
 USINE BASTOS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux Communique:

Conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016 révisée en novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Avis à Sollicitation des Manifestations d'Intérêt N°002/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2021 du 25 janvier 2021 pour le recrutement d'un Cabinet d'études en vue de l'élaboration de l'ensemble des manuels de mise en œuvre du SWEDD2, suivant la méthode de « Sélection fondée sur les Qualifications des Consultants (QC) » se présentent de la manière suivante :

CONTRAT N°003/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/SWEDD/CSPM/2021 PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS N°001/DP/MINEPAT/CTS/UGP/CSPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR L'ELABORATION DE L'ENSEMBLE DES MANUELS DE MISE EN ŒUVRE DU SWEDD2

Consultants	Evaluation des manifestations d'intérêt/100	Note technique /100	Montant lu de la Proposition financière (FCFA TTC)	Montant évalué de la Proposition financière(FCFA)	Observations
A-Z TECHNOLOGIE CORPORATION	98	89	64 999 997	55 760 563 HT 64 999 997 TTC	Offre techniquement qualifiée et substantiellement soutenable du point de vue de l'enveloppe prévisionnelle
GROUPEMENT ERE DEVELOPPEMENT /ARC AUDIT CONSEIL	91	N/A	N/A	N/A	RAS
POLYGONE	61	N/A	N/A	N/A	RAS
Consultant retenu : A-Z TECHNOLOGIE CORPORATION ; Tél. : (237) 677 78 66 64, BP : 493 Yaoundé					
Durée d'exécution: soixante-dix (70) jours					
Lieu d'exécution: Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux					

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°012/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2020 DU 22 JUIN 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
005/AONO/ASCNPD/ CIPM/2021	Acquisition du matériel pour l'équipement du centre de MBALANGà l'ASCNPD	B.E.P-INFO B.P: 4355 Yaoundé Tél : 697 820 999 N°RCCM: RC/YAO/2012A/3342 N°Cont : P098000540963F	29 442 825 FCFA	45 jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
011/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 06 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SITE
TOURISTIQUE DE BANGOU**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 23 317 04 330002 2225

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux d'aménagement du site touristique de Bangou sur financement du Budget d'Investissement Public des exercices 2021 et suivant.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la construction et l'équipement d'une structure d'accueil et administrative au village muséographique de Bangou.

Les tâches à réaliser sont les suivantes :

Phase I (Tranche Ferme) :

- Travaux préparatoires et terrassements ;
- Fondations ;
- Elévation ;
- Charpente – couverture.

Phase II (Tranche Conditionnelle) :

- Plafonnage ;
- Menuiseries- vitrerie ;
- Plomberie – sanitaire ;
- Installations – électriques ;
- Revêtements scelles;
- Peinture et vernis ;
- VRD ;
- Equipement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **cinquante trois millions six cent deux mille (53 602 000)** dont **vingt-cinq millions (25 000 000)** pour la tranche ferme et **vingt-huit millions six cent deux mille (28 602 000)** pour la tranche conditionnelle.

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans les Bâtiements et Travaux Publics (BTP) et d'une bonne capacité financière.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs conformément au phasage suivant :

- Tranche ferme : BIP/exercice 2021, Imputation 55 23 317 04 330002 2225 ;
- Tranche Conditionnelle : BIP/ exercice 2022 ou suivant, Imputation à définir.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **soixante-cinq mille (65 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Une version numérique des offres techniques et financières gravée sur CD-ROM doit également être transmise (Version Word pour l'offre technique et Version Excel pour l'offre financière). Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage au plus tard le **04 août 2021 à 11 heures**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

*« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°011/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 06 JUILLET 2021 pour les travaux d'aménagement du site touristique de
Bangou.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois** pour la tranche ferme et **cinq (05) mois** pour la tranche conditionnelle. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

Les travaux auront lieu au village muséographique de Bangou, Département des Hauts-Plateaux, Région de l'Ouest.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **un million (1 000 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINTOUL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le **04 août 2021 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

- Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Fausse déclaration ou Pièce falsifiée;
- Note technique inférieure à 6 « oui » sur 7 critères essentiels ;
- Non-conformité aux spécifications techniques des fournitures (moins de 80% pour un ou plusieurs équipements) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années et/ou ne figure pas sur la liste des entreprises sanctionnées.

Critères essentiels de qualification :

- Situation financière ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Qualification et expérience du Personnel Clé ;
- Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
- Méthodologie et planning ;
- Rapport de visite du site assorti des photos;
- Présentation générale de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : **222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°12/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2021 DU 02 JUILLET 2021 RELATIF A LA PHASE PILOTE DE LA
MISE EN PLACE D'UN SYSTEME NUMERIQUE DE GESTION DES UNIVERSITES D'ETAT. FINANCEMENT :
BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 709 04 110000 2025.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en place progressive d'un système numérique de gestion des universités d'Etat et des grandes écoles du Cameroun, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, lance un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un Consultant chargé de la réalisation du projet pilote y relatif.

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues dans le cadre de ce projet sont :

- la réalisation d'un état des lieux de la sécurité physique des campus des établissements concernés ;
- l'identification et l'évaluation des travaux de sécurisation physiques à exécuter préalablement à la mise en place de système de sécurité numérique ;
- la définition de la solution numérique à mettre en œuvre ;
- la fourniture et l'installation complète du matériel et logiciels. Cette fourniture devra intégrer les composantes suivantes :
 - Un système d'enregistrement des données ;
 - Un système de production des supports électronique crypté ;
 - Un système d'identification et d'authentification crypté ;
- la fourniture des supports électroniques d'identification et d'authentification ;
- l'intégration, la configuration et le stockage des données sécurisées des enseignants et des étudiants ;
- la gestion et le paramétrage de la plateforme ;
- la formation des utilisateurs de la solution ;
- la fourniture des rapports & statistiques à la direction pour une aide à la décision ;
- l'assistance technique lors du démarrage opérationnel ;

la maintenance préventive et curative de la plateforme.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de sept cent cinquante millions (750 000 000) de FCFA TTC

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Cabinets et Bureaux d'Etudes Techniques de droit Camerounais pré-qualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt en procédure d'urgence n°01/ASMI/MINESUP/PRO-ACTP/2021 du 02 février 2021. Il s'agit de :

N°	Noms des Cabinets pré-qualifiés	Adresses
1.	ISIS & MIDAS TECHNOLOGIES SARL (ISMIT) - CONEXX SARL	B.P 711 Yaoundé Tél. 694 184 767
2.	ARCHIMAG SARL	B.P 14 559 Yaoundé-Cameroun Tél. 695 29 57 73
3	KAVAA GLOBAL SERVICES CM SARL – KAVAA GLOBAL SERVICES SARL	B.P 6 237 Yaoundé Tél. 677 68 04 02

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public-du MINEPAT, exercice 2021 et suivants, Chapitre 94, Imputation : 94 709 04 110000 2025.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, téléphone 222226691

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1403, sise au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone 222 22 68 21, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA, au Trésor Public, au titre des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir au plus tard le 4 Aout 2021 à 13 heures précises, heure locale, au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1403, sise au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone 222 22 68 21.

Elle devra porter la mention suivante :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2021 DU 2 JUILLET 2021 RELATIF A LA PHASE PILOTE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME NUMERIQUE DE GESTION DES UNIVERSITES D'ETAT.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois, à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de quinze millions (15 000 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois mois ou en copie certifiées conformes par l'autorité émettrice.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. Seront d'abord ouvertes les enveloppes A et B, puis, dans un deuxième temps, l'enveloppe C.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 4 Aout 2021 à partir de 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINESUP, sise au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2 à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme, après 48 heures ;
- Absence de cautionnement provisoire ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- Omission d'un prix dans le bordereau des prix unitaires.

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	CRITERE ESSENTIEL	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension de la mission (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	20 points
C	Références générales du soumissionnaire	05 points
D	Références du consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	10 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	50 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	06 points
G	Participation des nationaux	06 points
TOTAL		100 points

15. Méthode de sélection du consultant

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores techniques (St) et financiers (Sf) combinés après

introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : $S = S_t \times T + S_f \times p$.

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, $T = 0,7$ et $P = 0,3$.

La note technique minimale requise pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de 75 points sur 100.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres. C'est-à-dire, celui ayant obtenu la note technique et financière combinée la plus élevée, lequel sera attributaire et invité à des négociations pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, téléphone 222226691.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'Appel d'Offres.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure, nécessaire à la bonne compréhension du projet objet du présent Appel d'Offres.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
010/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 06 JUILLET 2021 POUR LA RÉHABILITATION DU CAMPEMENT LE
FLAMBOYANT À MOKOLO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 23 317 01 330003 2225

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la réhabilitation du Campement le Flamboyant à Mokolo sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la réalisation des tâches suivantes :

- Travaux de terrassement ;
- Végétation des surfaces ;
- Fourniture et pose de pavés ;
- Fourniture et pose des bordurettes pour pavés ;
- Equipement des boukarous.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **vingt millions (20 000 000)**.

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie en la matière et justifiant d'une bonne capacité financière.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2021, Imputation 55 23 317 01 330003 2225.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **rente mille (30 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). **Une version numérique des offres techniques et financières gravée sur CD-ROM doit également être transmise (Version Word pour l'offre technique et Version Excel pour l'offre financière)**. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage au plus tard le **04 août 2021 à 11 heures**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

*« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°010/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 06 JUILLET 2021 pour la réhabilitation du Campement le Flamboyant à
Mokolo.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

Les travaux auront lieu au campement touristique le Flamboyant, Commune de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINTOUL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le **04 août 2021 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

- Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Fausse déclaration ou Pièce falsifiée;
- Note technique inférieure à 6 « oui » sur 7 critères essentiels ;
- Non-conformité aux spécifications techniques des fournitures (moins de 80% pour un ou plusieurs équipements) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années et/ou ne figure pas sur la liste des entreprises sanctionnées.

Critères essentiels de qualification :

- Situation financière ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Qualification et expérience du Personnel Clé ;
- Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
- Méthodologie et planning ;
- Rapport de visite du site assorti des photos;
- Présentation générale de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : **222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

DECISION N°000032/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LABORATOIRE NATIONAL DE RÉFÉRENCE EN MÉTROLOGIE, PHASE III : ACQUISITION DES LOTS TECHNOLOGIQUES AU PROFIT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;

Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;

Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;

Vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;

Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;

Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de
de l'Agence des Normes et de la Qualité;

Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;

Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;

Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 Septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la circulaire N°000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 21 décembre 2020, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'exercice 2021 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert n°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 du 21 mai 2021 en procédure d'urgence, pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du laboratoire national de référence en métrologie, phase III : acquisition des lots technologiques au profit de l'Agence des Normes et de La Qualité ;

Considérant la proposition d'attribution n°000015/2021/L/ANOR/CIPM du 29 juin 2021 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

Considérant les nécessités de service ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise **TAF ENGINEERING LTD** BP 35529 BUEA, **TEL : 673808182**, est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
TAF ENGINEERING LTD	49 895 080 (Quarante-neuf millions huit cent quatre-vingt-quinze mille quatre-vingt) Francs	59 499 883 (Cinquante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-trois) Francs	YAOUNDE le 1 Juillet 2021 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL BOOTO ANTON Charles

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°002/AONO/FNE/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS DE POLICES
D'ASSURANCE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE), EN VUE DE LA COUVERTURE DE : LOT N°1:
ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE LOT N°2: ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE
CIVILE ENTREPRISE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi (FNE) Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture au FNE de polices d'Assurance Automobile, Globale Dommages et Responsabilité Civile entreprise couvrant **la période du 28 Octobre 2021 au 27 Octobre 2022.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en deux (02) lots distincts :

- **Lot n°1 : Assurance Flotte Automobile - la consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.**
- **Lot n°2 : Assurance Globale Dommages et Responsabilité Civile Entreprise- la consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO**

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont d'un montant prévisionnel de **42.000.000 FCFA** (quarante-deux millions) ; soit **Lot N°1 : 22.000.000 FCFA (vingt-deux millions), et Lot N°2 : 20.000.000 FCFA (vingt millions)**, sont financés par le budget du FNE de l'Exercice 2021.

4. Allotissement

Une Compagnie d'Assurance peut être attributaire des deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais exerçant (ou en activité) au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances et ne faisant pas l'objet de redressement, d'administration provisoire ou de surveillance.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont d'un montant prévisionnel de **42.000.000 FCFA** (quarante-deux millions) ; soit **Lot N°1 : 22.000.000 FCFA (vingt-deux millions), et Lot N°2 : 20.000.000 FCFA (vingt millions)**, sont financés par le budget du FNE de l'Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres, aux heures ouvrables auprès du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **100 000FCFA (Cent mille francs)**, effectué auprès de l'une des douze (12) agences BICEC dans lesquelles un compte spécial CAS-ARMP ?33.35.9 La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

VISITE DES SITES

Pour une meilleure appréciation des prestations effectuées, il est recommandé aux soumissionnaires d'effectuer des visites des sites sur les plateformes concernées.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Bureau du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP, au plus tard le **02/08/2021 à 10 heures 00**, heure locale, dans trois (03) enveloppes distinctes identifiant :

1- Enveloppe A: Pièces administratives

2- Enveloppe B: Offre technique

3- Enveloppe C :Offre financière.

Le tout contenu dans une quatrième enveloppe qui devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

?002/AONO/FNE/CIPM/2021

POUR

LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS DE POLICES D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE, GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE)- YAOUNDE »

Financement : Budget 2021

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois pour les deux lots.

Elle court **du 28 Octobre 2021 au 27 Octobre 2022.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Lesdites cautions sont fixées ainsi qu'il suit :

-Lot 1 : 440.000 (Quatre cent quarante mille) F CFA.

-Lot 2 : 400.000 (Quatre cent mille) F CFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **02/08/2021, à 11heures** par la CIPM dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE, sise au Quartier Fouda-Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

12. 1 Critères éliminatoires

Lot 1 et Lot 2

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

Dossier administratif incomplet (Absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées) ; un délai de 48 heures est

accordé aux soumissionnaires pour produire ou remplacer la pièce exigée
 Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
 Absence de la caution de soumission ;
 Absence de l'agrément MINFI dans les branches concernées ;
 Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA ;
 Non production des états C1, C4, C10b, C11, CEG et Bilans pour les exercices 2017, 2018 et 2019 (documents certifiés par les services compétents du MINFI) ;
 Marge de Solvabilité et Engagements réglementés déficitaires pour l'un des exercices 2017, 2018, 2019 ;
 Ne pas figurer dans la liste des entreprises publiée par le MINMAP ayant abandonné ou mal exécuté un marché (commande publique) au cours des trois dernières années.
 Offre incomplète et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en Sept (07) exemplaires ;
 10. Non-respect du tarif légal minimum obligatoire (en assurance de RC Automobile) et des valeurs à assurer ;
 11. Non-respect des Termes de Références (TDR) de l'Appel d'Offres ;
 12. Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
 13. Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'Appel d'Offres ;
 14. Note technique inférieure à **80/100** ; **soit 22/27 OUI** ;

12.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur les critères suivants :

Lot 1 et Lot 2

Critères

OUI/NON

1. Présentation générale de l'offre
2. Références Générales du soumissionnaire
3. Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires pour les trois (03) dernières années (2017, 2018, 2019)
4. Description détaillée des garanties sollicitées (conforme aux TDR)
5. Modalités de mise en jeu de la garantie
6. Couverture des engagements réglementés
7. Couverture de la marge de solvabilité
8. Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années (2016-2019)
9. Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Evaluation Financière

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique > ou = à 80% de « oui » seront analysées.

METHODE DE SELECTION DE L'ASSUREUR

L'Assureur sera choisi selon la méthode du moins-disant. Pour chaque lot, l'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Direction Administrative, Direction Générale, en face de la MIRAP sise à Elig-Essono.

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUTE A BIDIAS Camille

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

**PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°01//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION
DEPARTEMENTALE DU MINEE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048/du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur Absalom WOLOA MONONO aux fonctions de Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu le dossier d'appel d'offre n°01/PREFECTURE/MI/2021/, pour les travaux de réhabilitation de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie Département du Mbam et Inoubou

Vu la proposition d'attribution du Président de la CDPM/MI

Décide :

Article 1er : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs au dossier d'appel d'offre susmentionné , l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N° ENTREPRISE PROPOSEE	ADRESSE	MONTANT OFFRE HT(FCFA)	MONTANT OFFRE TTC(FCFA)	RABAIS	DELAIS
01 ETS BANDA ET FILS	6 96 32 21 01	12 570 231	14 990 000		// 02 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BAFIA le 16 Juin 2021

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 028/D13-151/DC/MINSANTE/CIPM/2021
DU 23 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION PARTIELLE D'UN BATIMENT ABRITANT UN
LABOIRATOIRE D'ANALYSE MÉDICALE À L'HOPITAL REGIONAL D'EBOLOWA.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55-40-531-07-340020-2221

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente consultation a pour objet l'exécution des les travaux de réhabilitation partielle d'un bâtiment abritant un laboratoire d'analyse médicaleà l'Hôpital Régional d'Ebolowa.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet de cette consultation portent sur la réhabilitation partielle d'un bâtiment abritant un laboratoire d'analyse médicaleà l'Hôpital Régional d'Ebolowa, pour le compte du Ministère de la Santé Publique, et comprennent essentiellement:

- Les travaux préliminaires ;
- Couverture ;
- Plafond ;
- Menuiserie aluminium ;
- Peinture intérieur et extérieur du bâtiment ;
- Electricité ;
- Plomberie ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel après étude préalable est de est de: **Trente millions (30 000 000) F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux, objet de la présente consultation est répartie en **un (01) lot unique** relatif à la réhabilitation partielle d'un bâtiment abritant un laboratoire d'analyse médicaleà l'Hôpital Régional d'Ebolowa.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des BTP.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement du MINSANTE, exercice **2021**, imputation **55-40-531-07-340020-2221**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINSANTE sise à « **l'Immeuble de la Santé** » non loin de l'immeuble de la Croix – Rouge Camerounaise.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Bureau des Appels d'Offres de l'Immeuble de la santé sis à côté de l'immeuble de la Croix – Rouge Camerounaise, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) Francs CFA**, payable au Trésor Public contre quittance représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devra parvenir au Bureau des Appels d'Offres de « ***l'Immeuble de la santé*** » sis à côté de l'immeuble de la Croix – Rouge Camerounaise, au plus tard le **03/08/2021 à 13 heures**, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

*« Demande de Cotation N° 028/D13-151/DC/MINSANTE/CIPM/2021 du 23 Juin 2021 pour les travaux de
réhabilitation partielle d'un bâtiment abritant un laboratoire d'analyse médicale à l'Hôpital Régional d'Ebolowa
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution desdits travaux est de **trente (30) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances d'un montant de **Cinq Cent Mille (500 000) Francs CFA** et d'une durée de validité de trente (30) jours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **03/08/2021** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSANTE, sise à l'immeuble Ex – PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise, à partir de **14.00 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après épuisement du délai de 48.00 heures;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les prestations similaires ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques ;
- La capacité financière d'au moins **Vingt Millions** (20 000 000) de Francs CFA.

14. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation et ayant satisfait au moins les $\frac{3}{4}$ des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINSANTE sise à « ***l'Immeuble de la Santé*** » situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise.

Lutte contre la fraude

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 23 Juin 2021

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°04//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION
DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU,
REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048/du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur Absalom WOLOA MONONO aux fonctions de

Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances et au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu le dossier d'appel d'offre n°04/PREFECTURE/MI/2021/, pour les travaux de construction d'une Délégation Départementale de l'Education de Base de Bafia Département du Mbam et Inoubou

Vu la proposition d'attribution du Président de la CDPM/MI

Décide :

Article 1er : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs au dossier d'appel d'offre susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRES	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
01	ETS W TRANSIT INTERNATIONAL	35 220 098	41 999 967	04 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BAFIA le 22 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MONONO ABSALOM WOLOA

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°05//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DE
L'INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU,
REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048/du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur Absalom WOLOA MONONO aux fonctions de Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu le dossier d'appel d'offre n°04/PREFECTURE/MI/2021/, pour les travaux de construction d'une Inspection de l'Education de Base de Makenéné Département du Mbam et Inoubou

Vu la proposition d'attribution du Président de la CDPM/MI

Décide :

Article 1er : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs au dossier d'appel d'offre susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRES	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
01	ETS Fet E ENTERPRISE	23 018 910	27 450 050	04 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BAFIA le 22 Mars 2021

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°012/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/EMK PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 31/05/2021 POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN
LOGICIEL DE GESTION HOSPITALIERE A L'HOPITALGYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE
DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

L'ENTREPRISE EMC ENGINEERING SARL BP : 13998 YAOUNDE Tel (237) 222 21 79 53 / 699 93 3S 84, est adjudicataire de la lettre-commande susmentionnée ainsi qu'il suit :

SOUMISSIONNAIRE	Montant (TTC)	Délais d'exécution
L'ENTREPRISE EMC ENGINEERING SARL	79 986 938 (Soixante-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-six mille neuf cent trente-huit) FCFA)	DEUX (02) mois

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Le présent comrueliqué tient lieu de main levée de caution de

DOUALA le 28 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION 245 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/OBD 2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 05/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN /RÉFECTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME ANNUEL 2021). FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;
Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°023/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 du 05/04/2021 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien/réfection de certains ouvrages d'art sur l'ensemble du réseau routier national (programme annuel 2021)
Vu Les offres des soumissionnaires ;
Vu le Procès-Verbal de la séance du 31 mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;
Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution N°00000003/L/ MINTP /CIPM-TERI du 06 juin 2021 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux d'entretien/réfection de certains ouvrages d'art sur l'ensemble du réseau routier national, Programme Annuel 2021 :

VOIR TABLEAU EN PIECE JOINTE PDF

Article 2: Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs projets de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Juin 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CFC/CIPM/2021 DU 30 JUIN 2021 POUR LA SÉLECTION D'UNE ENTREPRISE DEVANT ASSURER LA FOURNITURE D'UNE PLATEFORME DE DÉVELOPPEMENT DES APPLICATIONS ET LA MISE EN PLACE D'UN ENTREPOT DE DONNEES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN, EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une entreprise devant assurer la fourniture d'une plateforme de développement des applications et la mise en place d'un entrepôt de données au Crédit Foncier du Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent avis d'appel d'offres portent sur :

- La fourniture de l'ensemble des licences nécessaires à la mise en place d'une plateforme de développement agile en « Löw Code » et des outils digitaux nécessaire à la mise en place d'une couche de business Intelligence dans le système d'information du CFC ;
- Le choix d'une plateforme de développement agile en « Löw code » adaptée aux besoins de développement d'application du CFC, son implémentation dans le système d'information du CFC et l'accompagnement des équipes à son exploitation ;
- La construction d'un entrepôt des données centralisant les données issues des anciens systèmes de gestion bancaires et comptables archivés et l'implémentation des mécanismes d'enrichissement, de transformation en vue de leur assainissement et migration vers le Core Banking System en exploitation ;
- La mise en place d'une plate-forme de Business Intelligence sur l'ensemble des données du CFC (Historique et de production) pour le suivi de la performance et le monitoring des activités automatisée du système d'information de l'entreprise ;
- La réalisation d'un véritable transfert de compétences fonctionnelles et techniques, pour conférer au CFC une totale autonomie dans l'utilisation des solutions mises en place ;
- L'accompagnement du CFC dans l'exploitation et la maîtrise des solutions mises en place.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **cent trente-cinq millions (135 000 000) F CFA TTC.**

4. Allotissement

Ces prestations sont réparties en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ayant leurs sièges sociaux au Cameroun et spécialisées dans le domaine informatique notamment le développement des applications.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement du CFC, exercice 2021. La ligne budgétaire est « Frais et Valeurs Incorporelles Immobilisées ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Direction des Affaires Générales du CFC, à la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements situé au 2^e étage de l'immeuble siège du CFC, porte 202, BP 1531 Yaoundé, Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut-être retiré, dès publication du présent avis, auprès de la Direction des Affaires Générales du CFC à Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements sis au 2^e étage, porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA** sur le compte intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert à la banque BICEC.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres.

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, sis au 2^e étage porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, **au plus tard le 03 août 2021 à 11 heures**, heure locale. Les offres seront déposées contre décharge et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CFC/CIPM/2021 DU 30 JUIN 2021 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE DEVANT ASSURER LA FOURNITURE D'UNE PLATEFORME DE DEVELOPPEMENT DES APPLICATIONS ET LA MISE EN PLACE D'UN ENTREPOT DE DONNEES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Les prestations sus évoquées s'effectueront en **six (06) mois**.

Ces délais seront comptés à partir de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission d'un montant de **deux millions sept cent mille (2 700 000) F CFA**, délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances. Cette caution aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu, le même jour que la date limite de dépôt **le 03 AOUT 2021, à 12 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés du CFC siégeant dans la salle de réunions du 5^e étage de l'immeuble siège du CFC, porte 502.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Les offres financières des soumissionnaires ayant satisfait à l'ensemble des critères éliminatoires seront ouvertes à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

1. Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. Absence ou non-conformité d'au moins une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures suivant la séance d'ouverture des plis ;
4. Avoir obtenu une note technique inférieure à 70 points ;
5. Présence d'informations de l'offre financière dans l'offre technique ou l'offre administrative ;
6. Défaut de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
7. Absence de la décomposition des prix (sous-détail des prix) ;

1. Offre financière incomplète.

Critères essentiels

1. Présentation du dossier (04 points);
2. Pertinence de la note méthodologique et organisation de la mission (12 points);
3. Qualification et expérience du personnel ressource (57 points);
4. Profil et expérience dans la réalisation des prestations similaires (27 points).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait les critères éliminatoires, jugée techniquement conforme et évaluée financièrement la mieux disante.

La note finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après:

$$\mathbf{N = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}}$$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante:

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule:

$$\mathbf{Nf = 100 \times \frac{F}{Fm}}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

La méthode de sélection du prestataire est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales à la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, sis au 2^{ème} étage porte 202 de l'Immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21 au plus tard quatorze (14) jours avant la date de dépôt des offres.

YAOUNDE le 30 Juin 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 000036/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 2
JUILLET 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR A LA CELLULE TECHNIQUE NATIONALE PBF
DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTEME DE SANTE -CAMEROUN NOM DU
PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU
SYSTÈME DE SANTÉ AU CAMEROUN (PRPSSC) INTITULÉ DU POSTE : CHAUFFEURLOCALISATION :
YAOUNDÉ - CAMEROUNDURÉE : UN (01) AN RENOUVELABLE.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 5790-CM,
DON TF 0A2177**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Cameroun a démarré en 2011, un projet pilote du Financement Basé sur la Performance (PBF), dans 26 districts de Santé de 4 régions du Pays (Littoral, Est, Nord-ouest et Sud-ouest) grâce à un financement de la Banque Mondiale. L'objectif du projet était d'accroître l'utilisation et d'améliorer la qualité des services de santé avec un accent particulier sur la santé de l'enfant, de la mère et les maladies transmissibles à travers le PBF.

Le PBF est une approche de réforme du système de santé, axée sur les résultats en quantité et en qualité des services offerts aux populations y compris les personnes vulnérables et pauvres. Le PBF vise à accroître la qualité des soins, l'efficacité dans l'utilisation des ressources, l'équité dans l'accès aux soins, la transparence, la bonne gouvernance et l'« empowerment » du personnel.

L'évaluation de ce projet pilote (2012-2015) a montré un impact positif sur : i) La couverture des services de santé (la vaccination des enfants, l'utilisation des services de planning familial, le nombre d'accouchements assistés par un personnel qualifié, et la vaccination antitétanique parmi les femmes enceintes) ; ii) la qualité des services de santé (la disponibilité et qualité des équipements pour les consultations, les accouchements et soins aux nouveau-nés, la disponibilité des vaccins et médicaments, la présence du personnel qualifié dans les formations sanitaires, et la diminution des paiements parallèles et des coûts des soins dans les formations sanitaires) ; iii) la satisfaction des patients (pour la qualité de l'accueil, les frais des services, l'intimité de la visite, le respect et la courtoisie des prestataires envers les patients, et les horaires des services) ; iv) la satisfaction des prestataires (la qualité et disponibilité des équipements, médicaments et consommables dans la formation sanitaire, le niveau de salaire et des avantages tels que les primes, logements, etc. , et la reconnaissance des bonnes performances par les superviseurs).

A la faveur de ces bons résultats du PAISS, le gouvernement a décidé d'étendre à l'échelle nationale le PBF, avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Le gouvernement a commencé en 2014 à utiliser l'approche PBF pour une allocation plus efficace et plus efficiente des ressources aux formations sanitaires sous PBF dans la région du littoral. Un financement additionnel de la Banque Mondiale a permis de démarrer le PBF dans les 3 régions du septentrion en fin 2016.

En Juillet 2015, le Cameroun a été choisi comme récipiendaire du *Mécanisme de Financement Mondial en Soutien à Chaque Femme, Chaque Enfant (Global Financing Facility, GFF)* et a mobilisé des fonds additionnels à travers une nouvelle opération de la Banque Mondiale appelée *Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé* pour contribuer à l'extension progressive du PBF sur toute l'étendue du territoire d'ici 2020.

A cet effet, le Ministère de la sante a créé en son sein une Cellule Technique Nationale qui est l'organe d'exécution technique et financière du Projet de Renforcement de la Performance et qui a pour missions d'institutionnaliser le PBF, d'assurer son extension à l'échelle nationale et de mobiliser ressources nécessaires auprès du gouvernement et des partenaires. La CTN-PBF est chargée en relation avec les services technique compétentes du Ministère de la Santé publique de : i) faciliter la mobilisation des directions techniques et des autres services compétents pour la supervision et le contrôle de la qualité technique des interventions soutenues par le PBF; ii) Promouvoir le PBF comme modèle de performance des formations sanitaires et de promotion de la santé à différents niveaux du système de santé ; iii) proposer les mécanismes, le cadre juridique et institutionnel ainsi que les modalités de Pérennisation et d'extension du PBF; iv) Coordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre du PBF au Cameroun; v) élaborer, réviser et diffuser les différents outils de gestion nécessaires à la mise en œuvre du PBF, vi) Promouvoir l'harmonisation, l'intégration et la complémentarité du PBF avec les autres interventions visant à améliorer la qualité et la quantité des services de santé ; vii) Assurer le plaidoyer pour la mobilisation des ressources supplémentaires auprès du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers; viii) Coordonner et suivre la gestion financière de toutes les ressources mobilisées dans le cadre du PBF et notamment du « Global Financing Facility » (GFF) ; ix) Assurer la supervision technique des Agences de Contractualisation et de Vérification ; x) Produire, diffuser et veiller à la bonne utilisation des outils harmonisés du PBF ; xi) Coordonner les formations en PBF et tenir le fichier national des Experts PBF; xii) Préparer les sessions du Comité de Suivi du PRPSS et en assurer le secrétariat ; xiii) Suivre la mise en œuvre des recommandations du Comité de suivi induisant des réformes législatives et/ou institutionnelles ; xiv) Suivre et évaluer la mise en œuvre du PBF par les Directions Techniques du Ministère de la Santé Publique ; xv) Elaborer et diffuser un rapport annuel de mise en œuvre du PBF.

Pour réaliser ses missions, la Cellule Technique Nationale PBF a besoin de recruter du personnel dont un chauffeur.

2. Consistance des prestations

Sous la supervision de l'assistante administrative, le chauffeur est chargé :

- D'assurer l'entretien courant du véhicule et de remplissage du carnet de bord ;
- Assurer le rôle d'Agent de liaison ;
- Accomplir d'autres tâches compatibles avec ses aptitudes professionnelles à elle confiées par la hiérarchie.

3. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être déposées à l'adresse citée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique en cinq (5) exemplaires au plus tard le **23 juillet 2021** après publication du présent avis avec la mention :

« MANIFESTATION D'INTERET N°000036/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 2 JUILLET 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR A LA CELLULE TECHNIQUE NATIONALE PBF DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTEME DE SANTE –CAMEROUN »

4. Composition du dossier

Le dossier de candidature devra composer les pièces suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
- Les documents justificatifs de l'expérience déclarée dans le CV ;
- La copie certifiée conforme du diplôme exigé ;
- La copie certifiée conforme du permis de conduire.

5. Critères d'évaluation

Il doit avoir les compétences minimales suivantes :

- Il devra avoir un BEPC, CAP ou tout diplôme équivalent ;
- avoir un permis catégorie « B » ;
- justifier d'une expérience d'au moins 03 ans dans le domaine ;
- avoir une bonne connaissance de la région est un atout ;
- être aptes à travailler dans des conditions difficiles ;
- maîtriser les étapes d'entretien courantes du véhicule et de remplissage du carnet de bord ;
- être résistant et respectueux, savoir garder confidentielles les informations.

6. Renseignements Complémentaires

DUREE DE LA MISSION

Le candidat sera recruté pour une période d'un (01) ans renouvelable.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé au Cameroun Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS), Sise au quartier Bastos, lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA à 02 étages.

- Numéro de téléphone : (+237) 697 81 21 88/697 06 53 00

- Adresse électronique : prpss_ctn_pbf@yahoo.com avec copie à bfirimo@yahoo.fr;

7. Evaluation et publication des résultats

Le processus de sélection sera mené conformément à la méthode : «sélection de consultant individuel» et conformément aux procédures de la Banque énoncées dans le « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) édition de novembre 2017 » qui se trouvent sur le site Web suivant : www.worldbank.org/procure.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BEVANG FIRMIN

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

COMMUNIQUÉ N°000009/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 02 JUILLET 2021 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 « MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE, PHASE III : ACQUISITION DES LOTS TECHNOLOGIQUES ».

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :

Par Décision n°000032/2021/ANOR/DG/DAF/SDBP du 02 Juillet 2021

L'Entreprise **TAF ENGINEERING LTD** ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché, objet de l'Appel d'Offres suscité pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
TAF ENGINEERING LTD	49 895 080 (Quarante-neuf millions huit cent quatre-vingt-quinze mille quatre-vingt) Francs	59 499 883 (Cinquante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-trois) Francs	06 MOIS

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour la souscription du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

COMMUNE DE MAROUA 2

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°10/AONO/C-MARII/CIPM/TR/2021 DU 06/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DOUALARE-DOUALARE AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 1X1M DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de l'Arrondissement de Maroua II, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Maroua II, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Lycée Doualaré-Doualaré , avec dalot et reprofilage des axes secondaires, Dans la Commune d'arrondissement de Maroua II, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- INSTALLATION DE CHANTIER ;
- AMENE ET REPLI ;
- REMBLAI PROVENANT D'EMPRUNT ;
- REPROFILAGES/COMPACTAGES ;
- CREATION DES FOSSES ET EXUTOIRES ;
- CONSTRUCTION D'UN DALOT ;
- MAÇONNERIE DE MOELLONS SUR LES TALUS

3. Cout Prévisionnel

Vingt-deux millions (22 000 000) de Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux routiers. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget communal, Exercice 2021, pour un coût total estimatif à : **Vingt-deux millions (22 000 000) de Francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune d'arrondissement de Maroua II, et au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune d'arrondissement de Maroua II, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **rente-cinq mille (35.000) francs CFA** auprès du Receveur Municipal de la Commune de Maroua II

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Maroua II** Autorité Contractante au plus tard le **30/07/2021 à 14 heures** et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°10/AONO/C-MAR II/CIPM/ROUTE/2021 DU 06/07/2021

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DOUALARE-DOUALARE

DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Financement : Budget communal, Exercice 2021

?A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de quatre cent quarante mille(440 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 30/07/2021 à 15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commune de l'arrondissement de Maroua II, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

14. Critères d'évaluation

1. Evaluation des offres :

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conforme

1. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

15.1.1 : **Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

15.1.2 : **Offre technique**

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des deux dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de route ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à soixante-dix pour cent (70%) des critères essentiels

15.1.3 : **Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **39 critères essentiels** ci-dessous :

a) Présentation sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;

15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **13 critères** ;

Le Maire de la Commune de l'arrondissement de Maroua II, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disant** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

16. Durée Validité des Offres

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la **Commune de l'Arrondissement de Maroua II**

MAROUA le 6 Juillet 2021

Le MAIRE

ABDOULAYE SINELE

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 010/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 02 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021 POUR LA RÉHABILITATION DU CENTRE TOURISTIQUE DE KAÉLÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'appel d'offres susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

N°	Objet de l'Appel d'Offres	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
				TTC en FCFA	
1	Réhabilitation du Centre Touristique de Kaélé	Kaélé	Groupeement BAYI POINT Sarl & Ets ISMAEL-ESAIE, BP : 11425 Yaoundé	29 954 188	04 mois

Le Mandataire de ce groupement d'entreprises est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 11
/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU 07/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DES VOIES D'ACCES AU CENTRE DE MBALMAYO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et d'accès du personnel et des usagers au Centre de Mbalmayo, le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) pour les travaux de réhabilitation des voies d'accès au Centre de Mbalmayo, dans la Région du Centre, Département du Nyong et So'o, Arrondissement de Mbalmayo.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

?Installation du chantier ;
?Démolition ;
?Peinture ;
?Maçonnerie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **treize millions cinq cent dix mille (13.510.000) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux ainsi attendus sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de travaux publics de droit camerounais, installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires résidents ou ayant réalisé des opérations similaires à proximité du lieu d'exécution des travaux.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, Imputation budgétaire 220 500.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service des Marchés de l'IRAD sis à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699 59 84 14**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Service des Marchés de l'IRAD** sis à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699 59 84 14, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de la somme de **cinquante mille (50.000) F CFA** non remboursable, versée au **compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC** (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en **français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir au **Service des Marchés** au plus tard le 30/07/2021 à 12 heures. Elle devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 11 /AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU 07/07/2021

pour les travaux de REHABILITATION DES VOIES D'ACCES AU CENTRE DE MBALMAYO ».

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **FCFA deux cent soixante-dix mille deux cent (270 200)**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les Petites et Moyennes Entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organisations de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances. Pour les PME, l'absence soit d'un chèque certifié, soit un chèque banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera en un temps, et aura lieu le **30/07/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRAD dans la salle de conférence sise à Nkolbisson-Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par **une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A / Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence d'un conducteur des travaux (Ingénieur des travaux de génie civil régulièrement inscrit à l'ordre des ingénieurs) ;
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. Non-respect de 70% des critères essentiels ;
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
6. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis

B/ Critères essentiels

1. La présentation de l'offre ;
2. Les références du soumissionnaire ;
3. Le chiffre d'affaire annuel du soumissionnaire
4. Le personnel d'encadrement ;
5. Les moyens matériels mis à la disposition du projet ;
6. La méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions
7. CCAP et CCTP paraphés à chaque page, signés, datés et formalisés chacun à la fin du document.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises par le DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du **Chef Service Des Marchés** de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14.

YAOUNDE le 7 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 06/07/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE MAINTENANCE DES GROUPES MOTOPOMPES INCENDIE (GMPI) DES DEPOTS DE LA SCDP DE DOUALA, YAOUNDE, BERTOUA, BELABO, GAROUA ET MAROUA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
DI.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de maintenance des Groupes Motopompes Incendie (GMPI) des dépôts de la SCDP de Douala, Yaoundé, Bertoua, Belabo, Garoua et Maroua.

2. Consistance des prestations

travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Quatre-vingt-quinze millions quatre cent mille francs CFA Toutes Taxes Comprises (95 400 000 FCFA TTC)** réparti par lot comme suit :

N° du lot	Désignation du lot	Montant du coût prévisionnel en FCFA TTC
1	Travaux de maintenance des GMPI des dépôts de la SCDP de Douala	35 435 000
2	Travaux de maintenance des GMPI des dépôts de la SCDP de Yaoundé	24 530 000
3	Travaux de maintenance des GMPI des dépôts de la SCDP de Belabo et Bertoua	19 080 000
4	Travaux de maintenance des GMPI des dépôts de la SCDP de Garoua et Maroua	16 355 000

4. Allotissement

Les Travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en quatre (04) lots définis comme suit :

N° du lot	Désignation du lot
1	Travaux de maintenance des GMPI des dépôts de la SCDP de Douala
2	Travaux de maintenance des GMPI des dépôts de la SCDP de Yaoundé
3	

Travaux de maintenance des GMPI des dépôts de la SCDP de Belabo et Bertoua

4	Travaux de maintenance des GMPI des dépôts de la SCDP de Garoua et Maroua
---	---

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises nationales ou groupements d'entreprises nationales, justifiant des compétences dans le domaine relatif à l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de fonctionnement de la SCDP de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire **DI**.

7. Consultation du Dossier

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de fonctionnement de la SCDP de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire **DI**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille francs (80 000 F) CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **28/07/2021 à 10h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45, Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 06/07/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE MAINTENANCE DES GROUPE MOTOPOMPES INCENDIE (GMPI) DES DEPOTS DE LA SCDP DE DOUALA, YAOUNDE, BERTOUA, BELABO, GAROUA ET MAROUA. »

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lot établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréés par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de :

N° du lot	Désignation du lot	Montant de la Caution de soumission(F CFA)
1	Travaux de maintenance des GMPI des dépôts de la SCDP de Douala	680 000
2	Travaux de maintenance des GMPI des dépôts de la SCDP de Yaoundé	490 000
3	Travaux de maintenance des GMPI des dépôts de la SCDP de Belabo et Bertoua	380 000

4	Travaux de maintenance des GMPI des dépôts de la SCDP de Garoua et Maroua	320 000
---	---	---------

Chaque caution devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement l'établissement qui a délivré ladite caution, conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **28/07/2021 à 11h 00 min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP au siège de la SCDP à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 80 points/100.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

- Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;
- Présence d'une information financière.

- Offre technique

- Non-obtention d'au moins 80 points sur 100 à l'évaluation technique ;
- Présence d'une information financière.

- Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE)

- Lettre de soumission financière.

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

CRITERES	NOTE
Références du Soumissionnaire	30 Points
Moyens humains	30 Points
Moyens matériels	20 Points
Méthodologie et planning d'exécution des travaux	15 points
Preuve de capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché	05 points
TOTAL	100 Points

Méthode de sélection

Le score technique (ST) minimum requis est de 80 points/100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : $SF = 100 \times (Fm/Fp)$

SF étant le score financier, Fm la proposition la mieux-disante et Fp le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : $T = 0,70$ et $F = 0,30$.

Le score total est alors de : $ST = 0.7ST + 0.3SF$

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers conformément à l'article 50 al 1(b) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

N.B : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de trois (03) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction de la Maintenance Industrielle et Magasin (SDMIM) : Téléphone (+237) 679 50 14 77 ou 6 79 50 15 02

Visite des sites

Une visite des différents sites est nécessaire à chaque candidat dès la publication du présent Avis d'Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet de la délivrance d'une attestation de visite de site signée par chaque Responsable de site concerné.

DOUALA le 6 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CFC/CIPM/2021 DU 30 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DES OBJETS PUBLICITAIRES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la fourniture des objets publicitaires désignés ci-après, répartis en deux (02) lots :

Lot1 : composé des articles dont la fabrication recourt aux technologies d'imprimerie

- 1000 Agendas A4 "Grand modèle" 2022
- 1000 Calendriers muraux à spires 2022
- 500 Calendriers à chevalet de bureau à spires 2022
- 200 Blocs notes CFC

Lot 2 : composé des articles dont la fabrication fait recours au marquage par sérigraphie, broderie et tampographie

- 100 Stylos de luxe personnalisé CFC avec boîte personnalisée CFC
- 200 Stylos ordinaires avec branding CFC
- 200 Stylos publicitaires de table sur support sur 2 pieds avec cordon CFC conforme à la maquette
- 250 Clés USB 16go personnalisées CFC
- 75 Chemises Polos longues manches de couleur blanche ou orange CFC assorties de pagne CFC
- 500 Tasses (Mugs) avec branding CFC
- 300 Parapluies de poche dames avec branding CFC
- 300 Parapluies longs avec branding CFC
- 20 Panneaux clic clac d'information des clients dans les halls des agences
- 250 Chemises Polo manches courtes en 100% coton brodées assorties de pagnes CFC

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent la production, le transport, la manutention et la livraison des objets publicitaires au siège du Crédit Foncier du Cameroun.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de :

- **LOT 1: 11 550 000 FCFA;**
- **LOT 2: 19 250 000 FCFA;**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont réparties en deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises du domaine ayant leurs sièges sociaux au Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Crédit Foncier du Cameroun, exercice 2021, ligne « Matières et Fournitures consommées ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès de la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, sis au 2^{ème} étage, porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives du Crédit Foncier du Cameroun, Service des Marchés et Approvisionnements, 2^{ème} Etage, Porte 202, Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) francs CFA** payable au compte CAS- ARMP ouvert à cet effet auprès des agences de la banque BICEC.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité compétente. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives / Service des Marchés et Approvisionnements, sis au 2^{ème} étage de l'immeuble siège, porte 202, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard **le 04 août 2021 à 11h** et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CFC/CIPM/2021 du 30 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DES OBJETS PUBLICITAIRES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **quarante-cinq (45) jours pour tous les lots** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, d'un montant égal à :

- **LOT 1 : 230 000 FCFA;**
- **LOT 2 : 385 000 FCFA.**

Cette caution de soumission devra être établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le même jour que celui de la date limite de remise des offres à l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, dans la salle de réunion sise au 5^{ème} étage, porte 502, à **12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant les critères ci-après:

● Critères éliminatoires :

- a) Absence ou non-conformité d'au moins une des pièces du dossier administratif dans un délai de 48 heures suivant l'ouverture des offres ;
- b) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Articles non-conformes aux spécifications minimales exigées ;
- e) Absence d'échantillons pour le lot postulé ;
- f) Défaut de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Note technique inférieure à 70% de oui.

● Critères essentiels :

- a) Présentation générale des dossiers (reliure, pagination, pièces dans l'ordre) ;
- b) Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des cinq dernières années assorties des justificatifs ;
- c) Qualité des échantillons ;
- d) Délai de livraison.

14. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre satisfait à l'ensemble des critères éliminatoires et évaluée la moins disante. Un même soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots à la fois.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au plus tard dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres auprès de la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives / Service des Marchés et Approvisionnements, sis au 2^{ème} étage de l'immeuble siège, porte 202, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21.

YAOUNDE le 30 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°013/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/EMK COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 24/05/2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN
LOGICIEL DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE
DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

L'ENTREPRISE EMC ENGINEERING SARL BP : 13998 YAOUNDE Tel : (237) 222 21 79 53 / 699 93 33 84, est adjudicataire de la lettre-commande susmentionnée ainsi qu'il suit :

SOUMISSIONNAIRE	Montant (TTC)	Délais d'exécution
L'ENTREPRISE EMC ENGINEERING SARL	19 998 225 (dix-neuf million neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent vingt-cinq FCFA)	DEUX (02) mois

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 24 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°014/2021 /C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 DU 29 JUIN 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
006/ AONO/ ASCNPD/CIPM/ 2021	Acquisition des kits de formation de 1000 Appelés cuvée 2021 à l'ASCNPD (lot 2)	ETS RRM B.P: 608 Yaoundé Tél : 699 98 01 33 N°RCCM: RC/YAO/2011/A/456 N° Contribuable : P077300489037X	44 542 260FCFA	40 jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 104 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/OBD 2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 05/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN/RÉFECTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME ANNUEL 2021). FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°023/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 du 05/04/2021 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien/réfection de certains ouvrages d'art sur l'ensemble du réseau routier national (programme annuel 2021), le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

VOIR TABLEAU EN PIECE JOINTE PDF

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Juin 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DÉCISION N° 00422/D/PR/ACMP/SG/DAJ DU 24 JUIN 2021 RELATIVE AU RECOURS DES ETS OUMBA EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/MINADER/CIPM/2021 AU 15 MARS 2021 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE PROTECTION INDIVIDUELLE AU MINADER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°413/A/PR/MINMAP du 08 décembre 2020 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de l'Examen des Recours résultant des marchés publics (CER) ;

Vu la décision n°2021/205//CER/ARMP/DG/2021 du 20 avril 2021 constatant la composition du Comité chargé de l'examen des recours résultant des marchés publics ;

Vu le recours du Groupement INTEGC-BUBAN NGU du 26 février 2021, reçu au MINMAP le 26 février 2021 et enregistré le même jour sous le numéro 2261 du 26 février 2021 ;

Vu le procès-verbal de la 1^{ère} séance du CER en date du 1^{er} juin 2021

Vu les écritures et pièces du dossier,

SUR LA RECEVABILITE

Considérant que par recours daté du 06 Mai 2021, mais reçu le 10 Mai 2021 au Comité d'Examen des Recours (CER), les Ets OUMBA ont introduit leur demande conformément aux dispositions de l'article 175 et suivants du Code des Marchés Publics (CMP) ;

Qu'il convient de le déclarer recevable;

SUR LES FAITS

Les Ets OUMBA contestent l'attribution du marché objet de l'appel d'offres susvisé, au motif que l'offre de son concurrent retenue, en l'occurrence, les Ets CONFORT EQUIPEMENTS PLUS, est non conforme aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), en raison de l'origine chinoise des fournitures proposées, lesquelles ne respectent pas les spécifications techniques attendues par le Maître d'ouvrage et, sollicitent de ce fait le réexamen des offres;

AU FOND

Considérant que les dispositions de l'avis d'appel d'offres prévoient bien que les fournitures provenant de toutes origines sont acceptées;

? Que le DAO n'excluant pas la proposition des fournitures d'origine chinoise,

Qu'il s'ensuit que les Ets CONFORTS EQUIPEMENTS PLUS ne se sont pas écartées des prescriptions techniques exigées, en proposant des fournitures en provenance de la Chine ;

Considérant en outre que le DAO a prévu que les soumissionnaires puissent proposer des équivalences ;

Qu'il suit de là que la non-conformité alléguée par le recourant sur ce point n'est pas justifiée ;

Considérant par ailleurs qu'il résulte tant du rapport de l'Observateur Indépendant, que de celui du Représentant du MINMAP au sein de la CIPM concernée, que les termes du procès-verbal issu, des délibérations de la commission ont et ayant motivé l'attribution faite au profit des Ets CONFOT EQUIPEMENTS PLUS, ne reflètent pas l'avis de cet organe d'appui technique placé auprès du Maître d'ouvrage,

Qu'il y'a lieu d'annuler cette attribution entachée d'irrégularités, d'ordonner le retour du dossier en commission pour formulation d'une proposition d'attribution conformément au Code des Marchés Publics ;

Considérant que la proposition d'attribution transmise par le Président de la commission au Maître d'ouvrage ne résulte pas d'une position collégiale des membres de la CIPM, mais d'une position unilatérale de ce Président ;

Qu'il échet de lui adresser une lettre d'observation ;

Considérant que la procédure d'attribution de ce marché avait fait l'objet d'une mesure conservatoire suivant les termes de la lettre du Directeur Général de l'ARMP n°001424/ARMP/CDSOP/C2DAO/CEA1/21 du 16 juin 2021 invitant le Maître d'ouvrage à la suspendre ;

Qu'il échet de lever cette suspension ;

EN CONSÉQUENCE

- 1- Déclare le recours des Ets OUMBA recevable, comme fait dans les forme et délai prévus par le Code des Marchés Publics ;
- 2- Rejette ses prétentions, comme non fondées ;
- 3- Ordonne au Maître d'ouvrage (MINADER) de rapporter sa décision d'attribution et de retourner le dossier en commission, pour formulation de la proposition d'attribution;
- 4- Dit qu'une lettre d'observation doit être adressée au Président de la CIMP;
- 5- Dit que la suspension de cette procédure d'attribution est levée;
- 6- Dit que la présente décision sera transmise au Directeur Général de l'ARMP pour publication au Journal des Marchés Publics.

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

COMMUNIQUE N° 003/CIPM/DG/SOHLI/2021 PPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°01/AONR/SOHLI/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT PAR LA SOCIETE HOTELIERE DU LITTORAL (SOHLI) D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôtel SAWA, Maître d'Ouvrage de la SOHLI,

COMMUNIQUE

Par Décision N°003/C?PM/DG/SOHLI/2021 , la Lettre-commande après Appel d'Offres National Restreint N°001/AONR/SOHLI/CIPM/2021 du 2 juin 2021 pour le recrutement par la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un suppléant pour les exercices 2021, 2022 et 2023 est attribué comme titulaire au **Cabinet AUDIT EXPERTISE COMPTABLE CONSEILS (AECC)** pour un montant de **vingt millions huit cent vingt et un mille cinquante (20 821 050) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises et une durée des prestations de **trente-six (36) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer.

Le Prestataire adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA à Douala pour la signature du projet de Lettre-commande.

DOUALA le 6 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOIFO Pierre

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

ADDITIF RECTIFICATIF N°01. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT (ASCNPD), AUTORITÉ CONTRACTANTE, APPORTE POUR DES RAISONS TECHNIQUES, LES MODIFICATIONS SUIVANTES À L'APPEL D'OFFRES SUS-VISÉ :

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres		
	Au lieu de ...		
	Pièce N°	10. Remise des offres	13. Ouverture des plis
	Pièce ?1: Avis d'Appel d'Offres (AAO)	05 juillet 2021 à 12 heures	05 juillet 2021 à 13 heures
		10. Submission of bids	13. Opening of bids
		05th july 2021 at 12 pm	05th july 2021 at 1 pm
	Pièce ?3: Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)	Point 13	Point 15
	Lire plutot		
	Pièce N°	10. Remise des offres	13. Ouverture des plis
	Pièce ?1: Avis d'Appel d'Offres (AAO)	08 juillet 2021 à 12 heures	08 juillet 2021 à 13 heures
		10. Submission of bids	13. Opening of bids
		08th july 2021 at 12 pm	08th july 2021 at 1 pm
	Pièce ?3: Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)	Point 13	Point 15
		08 juillet 2021 à 12 heures	08 juillet 2021 à 13 heures
Le reste sans changement.			

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°012/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2020 DU 22 JUIN 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
005/AONO/ASCNPD/ CIPM/2021	Acquisition du matériel pour l'équipement du centre de MBALANGà l'ASCNPD	B.E.P-INFO B.P: 4355 Yaoundé Tél : 697 820 999 N°RCCM: RC/YAO/2012A/3342 N°Cont : P098000540963F	29 442 825 FCFA	45 jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°013/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2020 DU 29 JUIN 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
006/ AONO/ ASCNPD/CIPM/ 2021	Acquisition des kits d'encouragement de 1000 Appelés cuvée 2021 à l'ASCNPD (lot 1)	ETS MARA B.P: 608 Yaoundé Tél : 699 98 01 33 N°RCCM: 93.A.0973 N° Contribuable : P077300489037X	34 558 650 FCFA	40 jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAMENDA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°011/ONIT/BCC/ITB/2021 OF 02 JUIN 2021 FOR THE REHABILITATION AND THE DEVELOPMENT OF WATER RESOURCES IN BAMENDA IN THREE (03) LOTS: LOT 1, 2, AND 3 UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
712 101.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

In line with the execution of the C2D “Regional Capitals 2” program, the State of Cameroon through the City Mayor of the Bamenda City Council wishes to launch the Open National Invitation to Tender for the execution of the works for the rehabilitation of and the development of water resources in Bamenda under the emergency procedure.

2. Nature of services

The works subject of this contract includes:

- PREPARATORY WORKS;
- EARTHWORKS;
- ELEVATION WORKS;
- CONCRETE WORKS;
- METALLIC WORKS;
- CONSTRUCTION OF STAND TAPS;
- PLUMBING WORKS;
- ENVIRONMENTAL MITIGATION MEASURES;
- PROJECT SUSTAINABILITY.

Also, all other suggestions necessary for the good execution of the works according to the specifications of the STC.

3. Estimated cost

The estimated cost of the operation after studies stands at:

S/N	Sub Division	Project	Lot	Cost/Lot (F CFA IAT)
1	BAMENDA 1	The rehabilitation of storage tank and the development of a water catchments at Atugolah	LOT 1	23 850 000
2	BAMENDA 2	Development of catchment areas in Tim tim alamate, Mulang, Holiday hotel, Ala Mankon, chomba, mbatu, Nsongwa and Mbingfibieh	LOT 2	53 662 500
3	BAMENDA 3	Construction of a storage tank and the extension of the water network in Menteh quarter	LOT 3	77 512 500
		TOTAL		155 025 000

4. allotment

The works are regrouped in THREE (3) LOTS: LOT 1, 2 AND 3 as follows.

S/N	Sub Division	Project	Lot
1	BAMENDA 1	The rehabilitation of the storage tank and the development of a water catchment at Atugolah.	LOT 1
2	BAMENDA 2	Development of catchment areas in Tim tim alamateu, Mulang, Holiday hotel, Ala Mankon, chomba, mbatu, Nsongwa and Mbingfibieh.	LOT 2
3	BAMENDA 3	Construction of a storage tank and the extension of the water network in Menteh quarter.	LOT 3

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is opened to all national companies specialized in water supply works and public works.

6. Financing

The works subject to this invitation to tender shall be funded by C2D - "REGIONAL CAPITAL 2" budget. 'Convention CCM 1521 01 G du 28 June 2018'.

Payments shall be done within a maximum timeframe of 30 calendar days maximum from the date of submission of the approved detailed accounts (bills).

7. Consultation of tender file

The Tender File may be consulted and obtained from the City Mayor's Secretariat at the Bamenda City Council (TEL: 233 361 313 or 677 773 859) and the office of the Coordinator of the C2D program (tel: 677 850 332), as soon as this tender notice is published (TEL: 233 361 313, 677 773 859).

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the office of the Coordinator of the program (Tel: 677 850 332) as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **One hundred and fourteen thousand (114,000) CFA francs** payable at the Bamenda City Council Treasury under the budgetary head 712 101.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in seven (7) hard copies including the original and six (6) copies and a scanned soft copy (CD or USB) marked as such, should reach the office of the Bamenda City Council Internal Tenders Board not later than the **27/07/2021 at 12:00 noon precisely** and should carry the inscription:

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°011/ONIT/BCC/ITB/2021 OF 02/07/2021 FOR THE EXECUTION REHABILITATION OF THE WORKS FOR AND THE DEVELOPMENT OF WATER RESOURCES IN BAMENDA IN THREE (03) LOTS: LOT 1, 2, AND 3 UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE

To be opened only during the bid-opening session"

10. Delivery deadline

The maximum execution timeframe provided for by the Project Owner for the execution of the subject of the work of this tender for each lot;

S/N	LOTS	EXECUTION TIME FRAME
1	LOT 1	5 Months
2	LOT 2	8 Months
3	LOT 3	5 Months

11. Bid bond

The Tender File may be consulted and obtained from the City Mayor's Secretariat at the Bamenda City Council (TEL: 233 361 313 or 677 773 859) and the office of the Coordinator of the C2D program (tel: 677 850 332), as soon as this tender notice is published (TEL: 233 361 313, 677 773 859).

12. Admissibility of bids

For fear of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing services

or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers etc...) must imperatively be produced following the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible.

13. Opening of bids

The administrative, technical and financial bids shall be opened in a singlephase.

The opening of the administrative documents and the technical and financial offers shall take place on the **27/07/2021** at **1:00 p.m.** precisely by the Bamenda City Council Internal Tenders Board at the Bamenda City Council conference hall.

Bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

14. Evaluation criteria**Evaluation criteria**

The evaluation criteria consist of two types: the qualifying criteria and essential criteria. These criteria are designed to identify and reject bids incomplete or non-compliant to the essential conditions established in the Bidding Documents relating to Offers including the admissibility of administrative documents, compliance of the technical offer to the CAD specifications and qualification of candidates.

Elimination criteria

These criteria are designed to identify and reject bids incomplete or non-compliant to essential conditions established in the Bidding Documents relating to Offers including the admissibility of administrative documents and technical qualification of candidates.

These criteria are:

- Absence or insufficient Bid Bond;
- False statements or falsified documents;
- Insufficient financial capacity;
 - Financial Capacity (certificate from a first-class bank).

N°	Lot	Financial capacity (F CFA)
1	LOT 1	? 15 000 000
2	LOT 2	? 30 000 000
3	LOT 3	? 40 000 000

The average annual turnover for the past three years (2020, 2019 and 2018): signed by a registered chartered accountant in Cameroon (ONECCA).

N°	Lot	Amount (F CFA)
1	LOT 1	? 30 000 000
2	LOT 2	?30 000 000
3	LOT 4	?50 000 000

The unavailability of a signed statement of integrity, eligibility and social and environmental responsibility as per the model attached in the annexe of the tender document.

- A technical score of 22 yes /27, being eighty-two (82%) percent.

Essential criteria

The evaluation of the technical offers will be made following the binary (yes/no) based on the essential qualification criteria below:

- bidder's experience;
- human means;

- material means;
- Methodology approach.

References should be recent enough (under 10 years) and justified with extracts of the contract.

The details of these essential criteria are specified in the evaluation matrix contained in the Special Regulations of the invitation to tender of the Bid (Section 4).

15. Award

The contracts shall be awarded to those bidders whose bids shall be judged essential in compliance with the tender file and are evaluated as the lowest in cost.

A bidder may tender for more than one lot and can be attributed all the Lots on the condition that:

- He presents a different human resource for each lot;
- He presents different equipment for each lot;
- He presents cumulative financial capacities and turns over for these lots.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for *ninety (90) days from the deadline* set for the submission of bids.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Coordinator of the Local Coordination Unit of the C2D-REGIONAL CAPITAL program office (Tel: 677 850 332), Bamenda City Council. (Tel: 233 361 313, 677 773 859).

BAMENDA le 2 Juillet 2021

Le MAYOR

ACHOBONG TAMBENG Paul

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 /AONO/FNE/CIPM/21
POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DES ACCESSOIRES AU FONDS NATIONAL DE
L'EMPLOI (FNE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi (FNE), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture du matériel informatique et des accessoires au FNE, définis ainsi qu'il suit :

VINGT (20) ORDINATEURS DE BUREAU ;
VINGT-UN (21) ONDULEURS ;
VINGT-UN (21) REGULATEURS DE TENSION ;
UN (01) ORDINATEUR TOUT EN UN
CINQ (05) IMPRIMANTES RESEAU ;
UN (01) VIDEO PROJECTEUR ;
QUATRE (04) ORDINATEURS PORTABLES ;

2. Cout Prévisionnel

La fourniture du matériel informatique et des accessoires, objet du présent Appel d'Offres est d'un montant prévisionnel de **50.000.000 (cinquante millions) FCFA** , financé par **le budget 2021 du Fonds National de l'Emploi (FNE).**

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture du matériel informatique et des accessoires installées au Cameroun.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté **à partir du 07/07/2021** , aux heures ouvrables, auprès du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu **à partir du 07/07/2021**, aux heures ouvrables auprès du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig Essono, en face de la MIRAP sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **100.000 (Cent mille) FCFA**, effectué auprès de l'une des douze (12) Agences BICEC dans lesquelles un Compte Spécial CAS-ARMP **N°33.35.988-60-001-94** est ouvert.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Bureau du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP au plus tard le **03/08 /2021 à 10 H 00**, dans **trois (03)** enveloppes distinctes identifiant :

1° - Enveloppe A : Pièces administratives,

2° - Enveloppe B : Offre technique,

3° - Enveloppe C : Offre financière,

Le tout contenu dans une **quatrième enveloppe** qui devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°003/AONO/FNE/CIPM/21

POUR

LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DES ACCESSOIRES

AU FNE dont :

VINGT (20) ORDINATEURS DE BUREAU ;

VINGT-UN (21) ONDULEURS ;

VINGT-UN (21) REGULATEURS DE TENSION ;

UN (01) ORDINATEUR TOUT EN UN

CINQ (05) IMPRIMANTES RESEAU ;

UN (01) VIDEO PROJECTEUR ;

QUATRE (04) ORDINATEURS PORTABLES ;

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de quinze (15) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant égal à **1.000.000 (un million) FCFA**.

Cette garantie devra être délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou un établissement de micro finance, ou un organisme financier agréés par le Ministère des Finances, et demeurera valable jusqu'au 30^{ème} (trentième) jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes, par le service émetteur, conformément à la liste prévue au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins **de trois (03) mois**.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée

par une banque de 1^{er} ordre ou un établissement de micro-finance, agréés par le Ministère

des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre, sans aucun recours.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **03/08/2021** à 11 H 00, dans la Salle des Conférences de l'Agence Régionale du FNE pour le Centre, sis Quartier Fouda, à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **régulièrement mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres portera, sur les critères ci-après :

11.1 - Critères essentiels

Présentation des offres.....	05 points
Références particulières du Soumissionnaire.....	15 points
Caractéristiques des équipements.....	50 points
Capacité financière.....	10 points
Services Après Vente.....	10 points
Délai de livraison	10 points -----
TOTAL.....	100 points

11.2 - Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une des pièces administratives requises ;un délai de 48heures est accordé aux soumissionnaires pour produire ou remplacer la pièce exigée ;

Absence de la caution de soumission ;

Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

Présence inopportune du montant de la soumission dans les enveloppes A ou B ;

Absence du Certificat de garantie certifié du matériel proposé ;

Offre non conforme aux prescriptions du DAO, et non produite en sept (07) exemplaires ;

Non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres ;

Note technique inférieure à 80 points /100, et Note des spécifications techniques inférieure à 45 points sur 50.

-

12. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté l'offre la moins-disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **90 (Quatre-vingt-dix) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction Administrative du FNE.

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUTE A BIDIAS Camille

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
006/AONO/MINADER/CIPM/2021 DU 05/07/2021 POUR L'ACQUISITION DES ENGRAIS AU MINISTERE DE
L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL EN DEUX (02) LOTS.FINANCEMENT : BUDGET DE
FONCTIONNEMENT MINADER, EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la feuille de route du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition des engrais.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent :

N° de lot	Désignations	Quantités
1	Engrais NPK 20 10 05 en sac de 50 Kg	3 260
2	Urée en sac de 50 Kg	3 409

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération sont de :

Lot	Désignation	Montant (F CFA) TTC
1	Engrais NPK 20 10 05 en sac de 50 Kg	75 000 000
2	Urée en sac de 50 Kg	75 000 000

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte de deux (02) lots ci-après définis :

Lot	Désignation
1	Engrais NPK 20 10 05 en sac de 50 Kg
2	Urée en sac de 50 Kg

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sont financées par le **Budget de Fonctionnement MINADER, Exercice 2021.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de cent douze mille **(112 000)** francs CFA, payable à un Poste Comptable du Trésor.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet au plus tard **le 27/07/2021 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/MINADER/CIPM/2021 DU 05/07/2021 POUR L'ACQUISITION DES ENGRAIS AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL EN DEUX (02) LOTS.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de deux **(02)** mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

2. Les fournitures objet du présent Marché seront livrées au magasin central du MINADER à Nkolbisson/Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un Etablissement bancaire de premier ordre ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit un cautionnement d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, réparti comme suit :

Lot	Montant (F CFA) en chiffre	Montant (F CFA) en lettre
1	1 500 000	Un million cinq cent mille
2	1 500 000	Un million cinq cent mille

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents (Préfet, Sous-Préfet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence du cautionnement de soumission délivré par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (pièces Administratives, offres techniques et financières) aura lieu en un **temps le 27/07/2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle des conférences de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence de prospectus en couleur dans tous les exemplaires (original et copies) présentant les spécifications techniques des produits ;
- Absence de l'Arrêté d'homologation en cours de validité pour les sociétés détentrices de l'homologation, ou une lettre de la société détentriche de l'homologation par laquelle elle autorise ladite société à postuler au présent Appel d'Offres datant d'au plus trois (03) mois ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Non satisfaction de 80% des critères essentiels ;
- Non présentation des échantillons de 1Kg à l'ouverture des offres.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins de 03 mois.

2-Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

Nº	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Fournir les preuves d'une capacité financière au moins égale à 50% de la proposition financière		
2	Expérience du soumissionnaire (Avoir fait au moins deux (02) livraisons de cette nature pendant les 05 dernières années)		
3	Délai de livraison ? deux (02) mois		
4	Présentation de l'offre (reliure, intercalaire en couleur, pièces en ordre et lisible)		
5	CCAP, ST paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins de

80% de oui critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Un soumissionnaire peut être adjudicataire de tous les deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE DE MAROUA 2

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONO/CAM II/CIPM/TR/2021 DU 06/07/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA MAIRIE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : RESSOURCE PROPRE EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
221-100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal, Exercice 2021, Le MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, Autorité Contractante (AC), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, **pour les travaux d'aménagement du carrefour de la Mairie, dans la Commune d'Arrondissement de Maroua 2^e, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Aménagements ;
- Espace vert ;
- Aménagement connexe

3. Cout Prévisionnel

huit millions (8 000 000) de Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et aménagements paysagers justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les Ressources propres de la commune, Exercice 2021, IMPUTATION 221-100 pour un coût estimatif TTC de **huit millions (8 000 000) de Francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du service interne de gestion des marchés, au numéro de téléphone : **699229922/675674061**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service interne de gestion des marchés, au numéro de téléphone **699229922/675674061**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2^{ème}**, d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès Du service interne des gestions administrative au plus tard le **30/07/2021 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONO/CAM II/CIPM/TRI/2021 DU
06/07/2021**

**POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA MAIRIE, DEPARTEMENT DU DIAMARE,
REGION DE L'EXTREME-NORD**

FINANCEMENT : Ressource propre 2021

EXERCICE 2021, IMPUTATION 221-100

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **cent soixante mille (160 000)** francs CFA et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le **30/07/2021 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

13.1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

13.2. Principaux Critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (**oui** ou **non**) porteront sur :

- La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan, cautions)..... oui/non ;
- Les références de l'Entreprise ces trois dernières années (En général et dans Les travaux Similaires) oui/non ;
- L'expérience et la qualification du personnel d'encadrementoui/non ;
- L'organisation et la méthodologie d'exécution du travail.....oui/non ;
- La disponibilité du matériel de chantier et des équipements essentiels.....oui/non ;
- Les plans de charge annuelle 2020et celui prévisionnel 2021.....oui/non ;
- Le rapport de visite du site.....oui/non,

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en **quarante-neuf sous-critères (49)** ; de sorte que la non-obtention d'au moins **34 oui** sur **49** entraîne l'élimination du soumissionnaire

15. Attribution

Le maire de la commune d'arrondissement de Maroua II, **A**utorité **C**ontractante (**AC**), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du service interne de gestion des marchés, au numéro de téléphone **699229922/675674061**.

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer par sms au 673205725-699370748

MAROUA le 6 Juillet 2021

Le MAIRE

ABDOULAYE SINELE

COMMUNE DE BOKITO**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Bokito****Maitre d'Ouvrage****Communique,**

L'Entreprise **ALAN & STEVE SARL**, Tél. **699 127 737 BP 6401 YAOUNDE** a été retenue comme adjudatrice du Marché relatif à la Demande de Cotation **N°03/DECO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 23/05/2021** pour les Travaux de réhabilitation et extension du réseau d'adduction d'eau du village Balamba II (phase 1), Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 7 Juillet 2021

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
007/AONO/MINADER/CIPM/2021 DU 05/07/2021 POUR L'ACQUISITION DES ENGRAIS AU MINISTERE DE
L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL EN DEUX (02) LOTS.FINANCEMENT : BUDGET DE
FONCTIONNEMENT MINADER, EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la feuille de route du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition des engrais.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent :

N° de lot	Désignations	Quantités
1	Engrais NPK _{SB} (14-23-14-5S-1B ₂ O ₃) en sac de 50 Kg	3 000
2	Engrais foliaire en bidon de 1 litre	6 000

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération sont de :

Lot	Désignation	Montant (F CFA) TTC
1	Engrais NPK _{SB} (14-23-14-5S-1B ₂ O ₃) en sac de 50 Kg	75 000 000
2	Engrais foliaire en bidon de 1 litre	75 000 000

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte de deux (02) lots ci-après définis :

Lot	Désignation
1	Engrais NPK _{SB} (14-23-14-5S-1B ₂ O ₃) en sac de 50 Kg
2	Engrais foliaire en bidon de 1 litre

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sont financées par le **Budget de Fonctionnement MINADER, Exercice 2021.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de cent douze mille **(112 000)** francs CFA, payable à un Poste Comptable du Trésor.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet au plus tard **le 27/07/2021 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/MINADER/CIPM/2021 DU 05/07/2021 POUR L'ACQUISITION DES ENGRAIS AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL EN DEUX (02) LOTS.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de deux **(02)** mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2. Les fournitures objet du présent Marché seront livrées au magasin central du MINADER à Nkolbisson/Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un Etablissement bancaire de premier ordre ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres. Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit un cautionnement d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, réparti comme suit :

Lot	Montant (F CFA) en chiffre	Montant (F CFA) en lettre
1	1 500 000	Un million cinq cent mille
2	1 500 000	Un million cinq cent mille

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents (Préfet, Sous-Préfet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence du cautionnement de soumission délivré par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (pièces Administratives, offres techniques et financières) aura lieu en un **temps le 27/07/2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle des conférences de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence de prospectus en couleur dans tous les exemplaires (original et copies) présentant les spécifications techniques des produits ;
- Absence de l'Arrêté d'homologation en cours de validité pour les sociétés détentrices de l'homologation, ou une lettre de la société détentrice de l'homologation par laquelle elle autorise ladite société à postuler au présent Appel d'Offres datant d'au plus trois (03) mois ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Non satisfaction de 80% des critères essentiels ;
- Non présentation des échantillons de 1Kg pour l'engrais granulé et 1 litre pour l'engrais foliaire à l'ouverture des offres.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins de 03 mois.

2- Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Fournir les preuves d'une capacité financière au moins égale à 50% de la proposition financière		
2	Expérience du soumissionnaire (Avoir fait au moins deux (02) livraisons de cette nature pendant les 05 dernières années)		
3	Délai de livraison ? deux (02) mois		
4	Présentation de l'offre (reliure, intercalaire en couleur, pièces en ordre et lisible)		

5	CCAP, ST paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page		
---	---	--	--

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins de **80% de oui** critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Un soumissionnaire peut être adjudicataire de tous les deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/MINADER/CIPM/2021
DU 05/07/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DU PETIT MATERIEL AGRICOLE (PULVÉRISATEURS
CERTIFIES CLASSE « A », DEBROUSSAILLEUSES THERMIQUES, TRONÇONNEUSES, ATOMISEURS
CERTIFIES CLASSE « A », PORTE-TOUT, BROUETTES, PIOCHES, PELLES BECHES) AU MINISTERE DE
L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL FINANCEMENT : BIP DU MINADER, EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 30 392 06 33 00 01 2275

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural lance un Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à l'acquisition du petit matériel agricole (**pulvérisateurs certifiés classe «A», débroussailleuses thermiques, tronçonneuses, atomiseurs certifiés classe «A», porte-tout, brouettes, pioches, pelles bêches**) au profit des petits producteurs agricoles.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent la fourniture du petit matériel agricole (**pulvérisateurs certifiés classe «A», débroussailleuses thermiques, tronçonneuses, atomiseurs certifiés classe «A», porte-tout, brouettes, pioches, pelles bêches**) selon le tableau ci-dessous :

N°	Désignations	Quantités
01	Pulvérisateur certifiés classe « A »	1.666
02	débroussailleuse thermiques	50
03	tronçonneuse	20
04	Atomiseur certifiés classe « A »	85
05	porte-tout	500
06	brouette	714
07	pioche	2.142
08	pelles bêche	2.142

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **200 000 000** (deux-cent millions) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les fournitures, objet de l'Appel d'Offres sont livrées en un **(01)** lot unique suivant le tableau ci-après :

N°	Désignations	Quantités	Lieu de livraison
01	Pulvérisateur certifiés classe « A »	1.666	Magasin du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Nkolbisson - Yaoundé
02	débroussailleuse thermiques	50	
03	tronçonneuse	20	
04	Atomiseur certifiés classe « A »	85	
05	porte-tout	500	
06	brouette	714	
07	pioche	2.142	
08	pelles bêche	2.142	

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du **MINADER**, Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire **55 30 392 06 33 00 01 2275**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine, Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24 (3^e Chalet), dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine, Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24 (3^e Chalet), dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **125.000 (cent –vingt – cinq mille) francs CFA** payable au Poste Comptable du Trésor territorialement compétent.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine, Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24 (3^e Chalet), au plus tard le **29/07/2021** à 14 heures locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/MINADER/CIPM/2021 DU 05/07/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DU PETIT MATERIEL AGRICOLE (PULVÉRISATEURS CERTIFIES CLASSE « A », DEBROUSSAILLEUSES THERMIQUES, TRONÇONNEUSES, ATOMISEURS CERTIFIES CLASSE «A», PORTE-TOUT, BROUETTES, PIOCHES, PELLES BECHES) AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est quarante-cinq **(45)** jours après la notification du Marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre agréée ou un organisme financier habilité par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de quatre millions **(4 000 000)** de francs CFA. Cautions valables pendant trente **(30)** jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 29/07/2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle des conférences de la Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles du MINADER **(DESA)**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une des pièces administratives ou non-conformité après 48 heures accordées par la CIPM/MINADER;
- Absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur du soumissionnaire attestant de n'avoir jamais abandonné un Marché durant les trois **(03)** dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises ayant abandonnés les chantiers publiés par le MINMAP en 2020;
- Non- respect de 100% des spécifications techniques ;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Absence des fiches techniques ou prospectus des débroussailleuses thermiques, tronçonneuses, atomiseurs, porte-tout, brouettes, pioches, pelles bêches ;
- pour les sociétés détentrices de l'Arrêté de certification des pulvérisateurs classe « A » et des atomiseurs classe « A », ou une lettre de la société détentriche de l'Arrêté de certification des pulvérisateurs classe « A » et des atomiseurs classe « A » par laquelle elle autorise ladite société à postuler au présent Appel d'Offres , datant d'au moins trois **(03)** mois ;
- Non-respect d'au moins quatre **(04)** sur cinq **(05)** des critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous, elle se fera de manière positive « OUI » ou négative «NON ».

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Preuve d'acceptation des conditions du marché : paraphé le CCAP et DF sur chaque page et signés à la dernière page		
2	Disponibilité d'un échantillon de pulvérisateurs certifiés classe « A », débroussailleuses thermiques, tronçonneuses, atomiseurs certifiés classe « A », porte-tout, brouettes, pioches, pelles bèches		
3	Présentation de l'offre		
4	Planning de livraison		
5	Avoir déjà exécuté deux (02) Marchés de même nature		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et obtenir au moins quatre **(04)** sur cinq **(05)** critères essentiels.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications requis et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix **(90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine, Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24 (3^e Chalet).

Dénonciation et des pratiques frauduleuses :

Le Maître d'Ouvrage exige des soumissionnaires et de ses cocontractants, qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution de ces marchés. En vertu de ce principe, le Maître d'Ouvrage :

a) Définit, aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante :

- est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une Lettre Commande ;
- quiconque se livre à des "manœuvres frauduleuses", déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un Marché ;
- pratiques collusoires" désignent toute forme d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que le Maître d'Ouvrage en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ;
- pratiques coercitives" désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un Marché.

b) Rejettera une proposition d'attribution si elle détermine que l'attributaire proposé est, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives pour l'attribution de ce marché.

L'Autorité chargée des Marchés Publics peut à titre conservatoire, prendre une décision d'interdiction de soumissionner pendant une période n'excédant pas deux (02) ans, à l'encontre de tout soumissionnaire reconnu coupable de trafic d'influence, de conflits d'intérêts, de délit d'initiés, de fraude, de corruption ou de production de documents non authentiques dans la soumission, sans préjudice des poursuites pénales qui pourraient être engagées contre lui.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

PROJET FILETS SOCIAUX

**AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ DON IDA N°D2980 CMPAYS : CAMEROUN MAÎTRE D'OUVRAGE :
 MINEPAT UNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX
 BP : 5838 YAOUNDÉ, TÉL. : (237) 222 21 92 26/ 222 21 92 25, COURRIEL :
 PROJET.FILETSSOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER BASTOS, DERRIÈRE USINE BASTOS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux Communiqué :

Conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016 révisée en novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Avis à Sollicitation des Manifestations d'Intérêt N°001/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/2021 du 1^{er} février 2021 relatif au recrutement d'un partenaire technique chargé d'appuyer le Projet Filets Sociaux dans la mise en œuvre de la phase pilote des nouvelles interventions d'accompagnement dans la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre au Cameroun, suivant la méthode de « Sélection fondée sur les Qualifications des Consultants (QC) » se présentent de la manière suivante :

CONTRAT N°010/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2021 PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS N°007/DP/MINEPAT/CTS/UGP/CSPM/2021 DU 15 MARS 2021 POUR L'APPUI DU PROJET FILETS SOCIAUX DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE PILOTE DES NOUVELLES INTERVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DANS LA PREVENTION ET LA REPONSE A LA VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE AU CAMEROUN

Consultants	Evaluation des manifestations d'intérêt/100	Note technique /100	Montant lu de la Proposition financière (FCFA TTC)	Montant évalué de la Proposition financière (FCFA)	Observations
SAINT ALBERT CHARITY	95,00	87,75	90 033 750	72 000 000 HT 89 360 000 TTC	Offre techniquement qualifiée et substantiellement soutenable du point de vue de l'enveloppe prévisionnelle
GROUPEMENT ALDEPA/ AGORA CONSULTING/ RIDEV	94,00	N/A	N/A	N/A	RAS
ONG CNVD	81,67	N/A	N/A	N/A	RAS
Consultant retenu : SAINT ALBERT CHARITY (SAC) 63 Road, 53 Victoria Garden City, Lekki, Lagos State-Federal Republic of Nigeria, Tél : (234) 1 461 7855/ 1 461 7800, (237) 675 55 84 49/22 22 46 82/ 699 41 40 89					
Durée d'exécution: seize (16) mois dès notification de l'ordre de service de démarrage					
Lieu d'exécution: Communes de Meiganga, Garoua-Boulai, Bétaré-Oya, Logone-Birni et Touboro					

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°014/2021 /C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 DU 29 JUIN 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
006/ AONO/ ASCNPD/CIPM/ 2021	Acquisition des kits de formation de 1000 Appelés cuvée 2021 à l'ASCNPD (lot 2)	ETS RRM B.P: 608 Yaoundé Tél : 699 98 01 33 N°RCCM: RC/YAO/2011/A/456 N° Contribuable : P077300489037X	44 542 260FCFA	40 jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
009/AONO/MINADER/CIPM/2021 DU 05/07/2021 POUR L'ACQUISITION DES HERBICIDES SYSTEMIQUE AU
MINADER**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 30 330001 6118

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en application de la feuille de route du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des herbicides systémiques

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente consultation consiste à l'acquisition de **quatre mille (4 000)** litres des herbicides systémiques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **soixante millions (60 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le **Budget de fonctionnement du MINADER ; Exercice 2021 ; Imputation N° 55 30 330001 6118.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de soixante-onze mille **(71 000)** francs CFA, payable au Poste Comptable du Trésor territorialement compétent.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet au plus tard le **29/07/2021 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/MINADER/CIPM/2021 DU 05/07/2021 POUR L'ACQUISITION DES HERBICIDES SYSTEMIQUES AU MINADER
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.
2. Les fournitures objet du présent Marché seront livrées au magasin du MINADER à Nkolbisson/Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à un million deux cent mille (1 200 000) de Francs CFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents (Préfet, Sous-Préfet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence du cautionnement de soumission délivré par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **29/07/2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle de conférence de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**1-Critères éliminatoires**

Il s'agit notamment :

- Absence du cautionnement de soumission ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence de prospectus présentant les spécifications techniques des produits ;
- Non-respect du modèle des pièces ;
- Absence d'un agrément en qualité de distributeur des produits phytosanitaires en cours de validité ;
- Absence de l'Arrêté d'homologation en cours de validité au Cameroun pour la société détentrice et l'autorisation de ladite société au soumissionnaire non détenteur de l'homologation ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Non satisfaction de 80% des critères essentiels ;

- Absence des échantillons des produits.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins de 03 mois.

2. Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Fournir les preuves d'une capacité financière équivalant au moins à 50% de la proposition financière		
2	Expérience du soumissionnaire (Avoir fait au moins deux (02) livraisons de cette nature pendant les 05 dernières années)		
3	Délai de livraison ? deux (02) mois		
4	Présentation de l'offre		
5	CCAP, ST paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins de **80% de oui** critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix **(90)** jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet).

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036 /AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 28/06/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU OUEST, RÉGION DU LITTORAL, PROGRAMME 2021. FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes en terre pour l'exercice 2021, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien périodique aux produits stabilisants de certaines routes nationales et régionales en terre dans le Réseau Ouest, Région du Littoral, programme 2021.

2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront à l'entretien des routes concernées et les interventions devront se faire en trois étapes successives :

- 1^{ère} étape : le traitement des points critiques (y compris les travaux d'ouvrages d'art) ;
- 2^{ème} étape : le terrassement et le reprofilage de la plate-forme avec un accent particulier accordé à l'assainissement et le drainage ;
- 3^{ème} étape : le rechargement de la couche de roulement en matériaux améliorés aux produits stabilisants.

Le Cocontractant précisera dans son offre, l'approche à laquelle il se propose de recourir pour garantir la durée de vie de la route d'au moins cinq (05) ans.

Le protocole de mise en œuvre du produit stabilisant à utiliser sera décrit, assorti des caractéristiques techniques dudit produit.

Ces travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes :

- Déforestation ;
- Déblai ordinaire mis en dépôt ;
- Déblai rocheux mis en dépôt ;
- Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Reprofilage / Compactage ;
- Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse ;
- Création d'exutoires au Bulldozer ou à la Pelle ;
- Mise en œuvre de la couche de roulement en graveleux latéritique ;
- Traitement de la chaussée aux produits stabilisants ;
- Curage des buses (Ø?1,5m) et des dalots (H ? 1,5m) ;
- Fourniture et pose de buses métalliques Ø 800 mm ;
- Construction des puisards en maçonneries pour buses métalliques Ø 800 mm ;
- Construction des têtes de buse Ø 800 mm en maçonneries ;
- Construction des fossés maçonnés triangulaires de 130 x 65 ;
- Mise en œuvre du béton armé ;
- Curage des ponts et des ponceaux ;
- Fourniture et pose de garde-corps mixte (poteaux en béton et tuyaux en acier galvanisé) ;
- Fourniture et pose de panneaux de signalisation ;
- Fourniture et pose de balises en béton armé préfabriqués ;
- Peinture anti-corrosive ;
- Etc...

3. Allotissement

1. Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Région	Tronçon	Linéaire Estimés (km)	Budgets Prévisionnels TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'intervention
2-LT/21	Littoral	R0308 : Mossé - Iboti	11,50	Phase 1 (en 2021) : 500 000 000 Phase 2 (en 2022) : 1 000 000 000 Phase 3 (en 2023) : 900 000 000 Total du lot : 2 400 000 000	Phase 1 : 09 Phase 2 : 09 Phase 3 : 09 Total : 27	Entretien périodique aux produits stabilisants.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

Mode de soumission

Le mode de soumission est : «En ligne ou hors ligne (on/offline) ». Autrement dit, les deux types de soumission sont possibles. Toutefois, il n'est pas possible de soumissionner simultanément en ligne et hors ligne pour cet Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercices 2021 et suivants.

6. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210 et la version électronique, sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinq cent mille (500 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier. Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boîte postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

1. Présentation des offres

11.1. Pour la soumission hors ligne :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant le Dossier Administratif (Volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

11.2. Pour la soumission en ligne :

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;

15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;

5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;

- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

12.1. Pour la soumission hors ligne :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210,

au plus tard le 29/07/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 036 /AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 du 28/06/2021

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien périodique aux produits stabilisants de certaines routes nationales et régionales en terre dans le Réseau Ouest, Région du Littoral, programme 2021.

Financement : Budget MINTP - Ligne Fonds Routier ; Exercices 2021 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

12.2. Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le 29/07/2021 à 11 heures.

Par ailleurs, une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le 29/07/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Ce pli devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 036 /AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 du 28/06/2021

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien périodique aux produits stabilisants de certaines routes nationales et régionales en terre dans le Réseau Ouest, Région du Littoral, programme 2021.

Financement : Budget MINTP - Ligne Fonds Routier ; Exercices 2021 et suivants.

(Copie de sauvegarde) ».

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de vingt-sept (27) mois, soit neuf (09) mois pour chaque phase. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lots	Montants de la Caution de soumission
2-LT/21	Quarante-cinq millions (45 000 000) de FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 29/07/2021 dès 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures au MINTP sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de l'original du cautionnement provisoire à l'ouverture ;
- b) Absence après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- c) Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;
- e) Non-respect du mode de soumission ;
- f) Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas des soumissions en ligne uniquement) ;
- g) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les cas des soumissions en ligne uniquement) ;
- h) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;

Ø Une attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

Ø Un rapport de visite de lieux documenté et illustratif, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire ;

Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;

Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le RPAO (pièce 3) ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins huit cent millions (800 000 000) de FCFA.

i) Non justification de la possession en propre de tout le matériel minimum suivant :

Ø Deux niveleuses ;

Ø Cinq camions bennes ;

Ø Deux compacteurs à rouleau vibrant ou à pneus ;

Ø Deux Pelles chargeuses ;

Ø Un bulldozer ;

Ø Un camion-citerne à eau ;

Ø Une citerne à gasoil.

j) Non justification de l'ancrage de l'entreprise dans la zone concernée par les travaux (absence d'une référence prouvant que l'entreprise a réalisé ou réalise actuellement un marché de travaux routiers dans la zone concernée par les travaux (joindre première et dernière pages du marché enregistré accompagnées du procès-verbal de réception ou d'une attestation de bonne fin ou d'un constat d'avancement des travaux)) ;

k) N'avoir pas réalisé au cours des dix dernières années un projet de construction, d'ouverture, de réhabilitation, d'aménagement ou d'entretien de routes d'un montant T.T.C. supérieur ou égal à un milliard (1 000 000 000) de FCFA ;

l) Absence des états financiers certifiés des trois (03) dernières années (2018-2020) constituant un chiffre d'affaires cumulé supérieur ou égal à un milliard deux cent millions (1 200 000 000) de FCFA ;

m) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée ;

Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ; Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

n) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

o) N'avoir pas obtenu au moins un total de 14 critères sur l'ensemble des 20 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 20 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 08 critères ;

b) Le matériel à mobiliser sur 12 critères ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

NB : Dans le cadre du présent Appel d'Offres, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché à un soumissionnaire dont la visite de vérification de son matériel minimum en propre (matériel ci-dessus listé au niveau des critères éliminatoires), par les services techniques compétents dudit Maître d'Ouvrage, n'aura pas été satisfaisante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 28 Juin 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 007/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 05 JUILLET 2021 POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE NOMAYOS

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (MAGZI SA), Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la MAGZI S.A, un Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des **études techniques en vue de l'aménagement de la zone industrielle de NOMAYOS.**

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt n° **006/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2021** du **12 Mars 2021** publié dans le Journal des Marchés, le **13 Mars 2021**.

2. Consistance des prestations

Elles portent sur les activités ci-après :

- l'analyse foncière du site ;
- les levés topographiques ;
- la production du plan de masse de l'aménagement (projection des voiries et parcelles) ;
- les études techniques (dimensionnement des plates-formes, voiries, ouvrages hydrauliques, réseaux divers) ;
- une étude environnementale.

Ces prestations sont définies de manière détaillée dans les Termes De Référence (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante-cinq millions (65 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Les prestations comprennent un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	STRUCTURES	ADRESSES	
		BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	DIDON CONSEILS SARL	B.P 30011 YAOUNDE	(237) 656 68 63 90
2	CIBAT INTERNATIONAL	B.P 5564 YAOUNDE	(237) 677 10 29 56

3	ECTA BTP	BP 785 YAOUNDÉ	(237) 222 22 00 87 (237) 222 22 04 65
---	----------	----------------	--

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la MAGZI S.A, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Service des Marchés de la MAGZI S.A, sis à MVAN au lieu-dit 1er échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Chaque Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés de la MAGZI S.A à la Direction Générale de la MAGZI S.A, sise à MVAN, BP. 1431 Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Téléphone 674 16 22 89 sur présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988 à la BICEC, d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireux de participer à l'appel d'offres

PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigé en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au service des marchés de la MAGZI S.A, situé à la **Direction Générale de la MAZI S.A, sise à Mvan à Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Tél : 674 16 22 89**, au plus tard le **27 juillet 2021 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 007/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 05 JUILLET 2021 POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE NOMAYOS

Financement : BUDGET MAGZI S.A, Exercice 2021

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Restreint, est de quatre (04) mois y compris les délais d'approbations des rapports et des plans par MAGZI S.A.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme financier de premier rang agréé par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO, d'un montant d'**un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation indiqué à l'article 11 ci-dessus seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres ;

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres :

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire d'au moins 48 heures sera accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue ;

Les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu, **le 27 juillet 2021 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MAGZI S.A dans la salle de conférence de la Direction Générale sise à MVAN à Yaoundé, au lieu-dit 1^{er} échangeur

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale d'au moins soixante-dix (70) des critères sur 100.

14. Critères d'évaluation**15.1. Critères éliminatoires :**

- a) **Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées dans le dossier d'Appel d'Offres ;**
- b) **Offre technique incomplète pour absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;**
- c) **Offre technique intégrant les informations financières ;**
- d) **Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :**
soumission,
bordereau des prix,
détail estimatif,
sous-détails des prix.
- e) **Pièce falsifiée ou pièce non conforme ;**
- f) **Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;**
- g) **Proposition dans la liste des experts d'un Agent Public sans présentation de tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique ;**
- h) **Note technique inférieure à 70/100.**

15.2. Critères essentiels

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires des trois (03) derniers exercices ;
- l'expérience du personnel d'encadrement ;
- les références du BET ;
- la disponibilité du matériel et des équipements ;
- la méthodologie et présentation des documents.

15-3 Critères de notation**Offre technique**

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Personnel d'encadrement proposé par le BET : 40 points ;
Références du BET : 20 points.
Moyens logistiques, techniques et matériels à mobiliser par le BET : 25 points ;
Méthodologie et présentation des documents : 15 points

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins distante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante**, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante :

$$\text{Note finale} = (80 \times \text{note technique} + 20 \times \text{note financière}) / 100.$$

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique et du Développement Durable de la MAGZI S.A, sise à MVAN au lieu-dit 1er échangeur.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
04/AAONO/ARSEL/CIPM/2021 DU _06_/07/ 2021 POUR L'AUDIT REGULATOIRE DES CREANCES
IRRECOUVRABLES DES OPERATEURS DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE ET DES DETTES CROISEES
ENTRE L'ETAT ET LES OPERATEURS ET ENTRE LES OPERATEURS ENTRE EUX FINANCEMENT :
BUDGET DE L'ARSEL, EXERCICE 2021.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202100220000210-612050

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'**Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'audit régulateur des créances irrécouvrables des opérateurs du secteur de l'électricité et des dettes croisées entre l'Etat et les opérateurs et entre les Opérateurs entre eux.

2. Consistance des prestations

Le bureau d'étude a pour mission de:

- donner un avis d'expert sur la méthodologie d'Evaluation de la « bad debt » ou créances irrécouvrables d'ENEO ;
- évaluer et interpréter l'évolution de la « bad debt » depuis 2001 ;
- vérifier la concordance des chiffres avancées par l'opérateur ENEO en terme de réalisation et de prévision ;
- formuler des propositions d'amélioration de la méthodologie ;
- proposer un mécanisme de traitement et de comptabilisation ;
- extraire de la bad debt les impayés qui ont été soldés par les clients et qui figuraient dans les fichiers de la bad debt précédants ;
- extraire les consommations des personnels ENEO ;
- extraire du fichier les clients corporés tels que les commerciaux, les représentations diplomatiques, les administrations, etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de 20 000 000 XAF (vingt millions francs CFA) :

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux consultants nationaux ayant des qualifications professionnelles appropriées et d'une expérience conforme aux exigences de la mission et aux normes internationales des audits et de la gestion des immobilisations concédés des entreprises d'électricité.

5. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, sera financée par le budget de l'**Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)**, pour l'exercice 2021, dont la ligne d'imputation est : **N°202100220000210-612050**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès des services en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjoya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org) dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être dès publication du présent avis, auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjoya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de cinquante mille (50.000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouvert au nom de l'affectation spéciale des marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) dans les livres de la BICEC sous les numéros n°335 988 60001/44 à Yaoundé et n°335 988 60001/39 à Douala- Bonanjo ou dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang, ceci au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjoya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org)** au plus tard le **02 /08/ 2021** à 13 heures, heure locale sous pli fermé et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04
/AONO/ARSEL/CIPM/2021 DU 06 /07/ 2021**

pour l'audit régulateur des créances irrécouvrables des opérateurs du secteur de l'électricité et des dettes croisées entre l'Etat et les opérateurs et entre les opérateurs entre eux

FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE 2021

9. Delai de Livraison

Pour réaliser la mission, le Consultant aura un délai de (30) jours à compter de la date de signature du contrat.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **02 /08/ 2021** à **14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ARSEL à Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

L'ouverture des offres financières se fera à **14 heures, heure locale**, par la même commission, à une date ultérieure.

12. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres portera sur les critères suivants dont le détail est donné dans le RPAO :

● Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du DAO et non régularisée dans 48 heures ;
2. Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives et/ou fiscales ;
3. Absence de la caution de soumission ;
4. Présence du Curriculum Vitae d'un même expert dans plus d'une offre.
5. Présence dans l'offre administrative ou technique des éléments donnant des indications sur l'offre financière ;
6. Note technique inférieure à 75 points sur 100.

● Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères essentiels ci-après :

N°	Critères	Note maximum
1	Présentation générale de l'Offre	5 pts
2	Références du soumissionnaire ;	25 pts
3	Expérience du personnel affecté à la mission	30 pts
4	Conformité aux termes de références du plan de travail, et de la méthode proposée	40 pts
-	TOTAL	100 Pts

13. Attribution

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du **mieux disant** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

- $NG = 0.7 \times NT + 0.3 \times NF$

Où :

- NG : note générale

- NT : Note Technique

- NF : Note financière

Avec $NF = 100 \times (MMd) / (M/S)$

- MMd : Montant évalué du moins disant

- MS : Montant évalué du soumissionnaire.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 30 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org.**

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !